



Unicité

Guide unique
 activités périscolaires, loisirs, culture,
 sport et restauration municipale

Informations et inscriptions
 année scolaire 2023/2024

Pensez-y !
 Inscriptions possibles en ligne
 sur saintetiennedurouvray.fr
 rubrique « Mes démarches »

Inscriptions mode d'emploi

Pour les Stéphanois-es

Le guide Unicité est mis en ligne à compter du 2 juin. Il est distribué dans les boîtes aux lettres de la commune entre le 1^{er} et le 3 juin.

Les inscriptions démarrent le 20 juin et se poursuivent tout au long de l'été.

→ Inscriptions papier : dossiers instruits à compter du 20 juin. Dépôt des dossiers dans les guichets Unicité (hôtel de ville, maison du citoyen, piscine

Marcel-Porzou, centre socioculturel Georges-Déziré) ou dans les boîtes aux lettres de l'hôtel de ville et de la maison du citoyen, à partir du 12 juin. Chaque dossier sera traité par ordre d'arrivée.

→ Inscriptions en ligne : à partir du 20 juin à 8 h 30.

Pour les hors commune

Inscriptions possibles, en ligne et en guichet, à compter du 16 août.

Bon à savoir

Les personnes rencontrant des difficultés à remplir le formulaire d'inscription peuvent être accompagnées par des agents de l'accueil de l'hôtel de ville ou de la maison du citoyen.

Nouveauté rentrée 2023

À la prochaine rentrée scolaire, une nouvelle offre de restauration est proposée. Afin de faciliter l'accueil quotidien de l'ensemble des enfants dans les restaurants, de nouvelles modalités d'accueil et de tarification sont mises en place (voir p.22).

Pour s'inscrire en ligne

Je n'ai pas encore de numéro de famille



Je me rends dans un guichet municipal (hôtel de ville, maison du citoyen, piscine Marcel-Porzou, espace Georges-Déziré), avec une pièce d'identité, un justificatif de domicile et un livret de famille (pour inscrire les enfants).

La création du numéro de famille est immédiate.

→ Pensez à effectuer cette démarche avant le 20 juin si vous souhaitez vous inscrire en ligne dès le début de la campagne d'inscription.



À noter



Une plateforme téléphonique d'aide aux démarches en ligne est mise en place les 20 et 21 juin. Tél. : 02.32.95.83.83.

J'ai un n° de famille

Ce numéro figure sur chaque facture Unicité.

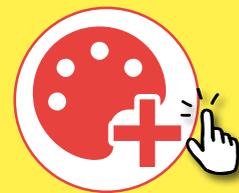
N° 9999

Je peux m'inscrire en ligne sur saintetiennedurouvray.fr

PAGE D'ACCUEIL

MES DÉMARCHES

JE CLIQUE SUR



JE CLIQUE SUR

Inscriptions Unicité

Je n'ai pas de compte



Je me connecte à partir de mes identifiants : impots.gouv.fr ou Ameli ou La Poste...

ou

je crée un compte en cliquant sur « Je n'ai pas d'espace personnel je souhaite le créer »

Identifiant*
Mot de passe*

ACCÉDER À MON ESPACE PERSO

J'ai déjà un compte

Je rentre mon identifiant et mon mot de passe pour accéder à mon espace personnel

Lors de la première connexion, j'associe mon compte Unicité

Compte associé à votre profil

Intitulé Unicité

Données compte associé

Numéro de famille*
Nom associé au compte*

ASSOCIER

Je remplis le formulaire d'inscription en ligne Unicité. Un récépissé des inscriptions m'est immédiatement envoyé par courriel.



Sommaire

LES ACTIVITÉS

POUR LES ÉCOLIERS	P. 5
TOUT-PETITS DE 6 MOIS À 5 ANS	P. 5
ENFANTS DE 6 À 11 ANS	P. 6
ADOS DE 12 À 17 ANS	P. 9
ADULTES	P. 12
SENIORS	P. 18
FAMILLES	P. 19

PRÉSENTATION DES SERVICES

CENTRES SOCIOCULTURELS : Ils tissent du lien social	P. 21
RESTAURATION SCOLAIRE : Des repas de bon goût	P. 22
ANIMALINS ET CENTRES DE LOISIRS : Des loisirs qui aident à bien grandir	P. 25
SPORTS : Sport bien-être	P. 30
CONSERVATOIRE : À chacun son rythme	P. 31
BIBLIOTHÈQUES : La culture sur place ou à emporter	P. 33
LE RIVE GAUCHE : Lever de rideau sur le spectacle vivant	P. 34
SENIORS : Des services pour bien vieillir	P. 35
PETITE ENFANCE : L'accompagnement des plus petits	P. 36
JEUNESSE : À l'écoute des 11/25 ans	P. 37

GRILLE DES TARIFS	P. 38 et 39
-------------------------	-------------

EN ENCART : les formulaires d'inscription.

Hôtel de ville, place de la Libération CS 80458 | 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex

Directrice de la publication : Anne-Émilie Ravache

Rédaction : services municipaux

Conception graphique, maquette : Émilie Guérard

Photographes : Loïc Seron, Jérôme Lallier, Jean-Pierre Sageot

Responsable distribution : Benjamin Dutheil

Tirage : 14 500 exemplaires, imprimerie Iropa.

Édito

Comme chaque année à cette période, la campagne d'inscription aux activités de loisirs et sportives proposées par la Ville pour la future année scolaire commence.

Unicité est un dispositif municipal qui a fait ses preuves depuis plusieurs années et qui se veut être toujours plus simple et plus clair.

Les inscriptions aux activités proposées ont gagné en efficacité en utilisant notamment les outils numériques dont dispose la Ville. Dans le même temps, un accompagnement spécifique est proposé pour celles et ceux qui sont moins à l'aise avec l'informatique.

Cette année est marquée par certaines évolutions qui touchent notamment la restauration collective comme vous pouvez le constater à la lecture de ce guide. Pour faciliter une bonne compréhension des changements opérés à ce niveau, une communication spéciale est organisée sur nos réseaux sociaux, avec des dépliants, etc. D'ailleurs, notre journal municipal *Le Stéphanois* a longuement évoqué ces changements.

Face à la crise que nous connaissons, la Ville a aussi fait le choix de conforter sa tarification solidaire pour permettre au plus grand nombre l'accès aux activités proposées. Ainsi, il vous est possible, tout au long de l'année, d'exercer au moindre coût des activités épanouissantes et enrichissantes.

Enfin, nous vous invitons à nous faire part de vos remarques sur ce dispositif Unicité. Chaque année, vos retours sont pris en compte pour toujours et encore l'améliorer.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Joachim Moyses,
maire et conseiller départemental

Anne-Émilie Ravache,
première adjointe au maire

Activités

Pour les écoliers

Restauration scolaire

Tous les enfants inscrits dans les écoles publiques stéphanoises peuvent déjeuner à la restauration municipale. Chaque enfant souhaitant accéder au service doit s'inscrire en ligne ou via les formulaires papier de ce guide. L'ambition du service est à la fois de proposer des repas répondant aux principes d'équilibre alimentaire, mais aussi de privilégier de plus en plus les filières courtes et bio. Une approche pédagogique est également mise en place sur les questions de gaspillage alimentaire et d'éducation nutritionnelle. En cas d'allergies alimentaires, il convient de se rapprocher de la direction de l'école afin de mettre en place un projet d'accueil individualisé (PAI).

→ Informations pratiques, p. 22

€ Tarifs p. 39

Les Animalins

Les Animalins sont des espaces éducatifs présents dans chaque établissement scolaire, ouverts le matin (selon les sites), en fin d'après-midi, ainsi que sur le temps de la pause méridienne. Ils proposent aux enfants inscrits des activités éducatives de loisirs, culturelles ou sportives et d'aides à la réussite scolaire.

Les familles, dont les enfants fréquentent déjà les accueils périscolaires, doivent déposer la fiche famille-réinscription Animalins complétée, transmise par le directeur ou la directrice des Animalins, ainsi que la photocopie des vaccinations à jour, dans les boîtes aux lettres Animalins, afin de renouveler l'inscription.

Pour les nouvelles inscriptions, les familles doivent remplir la fiche adulte et la fiche enfant dans ce guide ou directement en ligne. Les inscriptions et les renouvellements doivent être réalisés, au plus tard, mardi 4 juillet 2023.

→ Informations pratiques, p. 25

€ Tarifs p. 38

Les centres de loisirs

Les centres de loisirs maternels et élémentaires sont ouverts les mercredis de l'année scolaire. Durant les vacances (sauf Noël), ils accueillent les enfants du lundi au vendredi. Chacune des structures est spécifiquement adaptée aux âges et aux rythmes des enfants et l'encadrement est assuré par des animateurs qualifiés. Le projet éducatif entend offrir aux participants un panel d'activités variées, permettant à chacun de grandir et de s'épanouir.

→ Informations pratiques, p. 25

€ Tarifs p. 38

Tout-petits de 6 mois à 5 ans



Danse

■ ÉVEIL À LA DANSE*

Premiers pas à la danse en s'amusant ! Les cours d'éveil développent chez l'enfant la compréhension du mouvement, mais aussi

son imaginaire, sa relation aux autres, à la musique et à l'espace. Tourner, sautiller, virevolter... les enfants s'expriment et partagent dans la découverte.

4/6 ans : 45 minutes d'éveil à la danse

■ Mercredi de 15 h 30 à 16 h 15

📍 Centre socioculturel Jean-Prévo

■ Mercredi ou samedi

📍 Conservatoire espace Georges-Déziré ou annexe Victor-Duruy

€ Conservatoire « éveil et initiation danse/musique (4/7 ans) », p. 38

Musique

■ ÉVEIL À LA MUSIQUE*

Basé sur la découverte et l'exploration, l'éveil musical développe la sensibilité des enfants au monde sonore en suscitant leur curiosité et leur envie d'apprendre. Chansons, manipulation de petits instruments, jeux rythmiques, moments d'écoute... les enfants font leurs premiers pas dans la musique de manière ludique.

5 ans : 45 minutes d'éveil à la musique

€ Conservatoire « éveil et initiation danse/musique (4/7 ans) » p. 38

* Les jours et horaires de cours sont proposés par le secrétariat lors de la finalisation de l'inscription. Les cours peuvent avoir lieu au conservatoire espace Georges-Déziré et/ou à l'annexe Victor-Duruy.

Sport

Les activités aquatiques

■ JARDIN AQUATIQUE

Cette activité permet à l'enfant de se familiariser avec l'élément aquatique sous la conduite d'un maître-nageur, de partager des moments de plaisir avec les autres enfants, d'apprendre à évoluer en autonomie et de se préparer à l'apprentissage du « savoir nager ».

De 4 à 5 ans

■ Mercredi de 15 h 30 à 16 h

■ Mercredi de 16 h 30 à 17 h

Durée de la séance : 30 minutes

📍 Piscine Marcel-Porzou

À noter : activité uniquement au trimestre.

Les activités terrestres

■ PREMIERS PAS SPORTIFS

Socialisation de l'enfant, développement de la motricité... Activités sportives proposées aux enfants de 3 à 5 ans (ayant acquis la propreté), afin de favoriser son développement moteur et ses capacités physiques : équilibre, coordination, connaissance de son corps.

De 3 à 5 ans

■ Mercredi de 9 h à 9 h 45 – 5 ans

(Enfants nés en 2018)

■ Mercredi de 11 h à 11 h 45 – 4 ans

(Enfants nés en 2019)

■ Mercredi de 10 h à 10 h 45 – 3 ans

(Enfants nés en 2020)

📍 Cosum

À noter : pour le bon déroulement des séances, les parents ne peuvent assister aux cours. Des moments d'échanges seront organisés. Inscriptions uniquement à l'année.

Mais aussi

Hors Unicité

■ ÉVEIL AQUATIQUE

Découverte des bienfaits de l'eau et partage de moments de complicité avec le tout-petit, dans une eau à 30°C et les conseils de professionnels.

À partir de 6 mois

■ Samedi de 9 h 15 à 11 h 30

📍 Piscine Marcel-Porzou

Cette activité est en accès libre.

€ Accès au tarif d'une entrée piscine.

À noter : Les vaccinations des enfants doivent être à jour. Les parents doivent être présents dans l'eau, avec les enfants.

Enfants de 6 à 11 ans

Expression et multimédia

■ CLUB SCIENCES ET NATURE

Ce club propose aux débrouillards et curieux de manipuler, explorer et comprendre le monde qui les entoure. De la découverte des merveilles de la nature jusqu'aux secrets des nouvelles technologies, le club permet aussi d'accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs propres projets.

De 7 à 14 ans

■ Mercredi de 14 h 30 à 16 h

📍 Centre socioculturel Georges-Déziré

■ EXPRESSION THÉÂTRALE ET JEUX D'IMPROVISATION

Cet atelier offre la possibilité de développer des aptitudes d'expression et de jeux scéniques, la gestuelle, les postures, la diction... sous forme de sketches, d'improvisations, de théâtre forum. Les participants peuvent alors s'exercer aux différentes approches de la comédie.

De 7 à 11 ans

■ Mercredi de 10 h à 11 h 30

📍 Centre socioculturel Georges-Brassens

■ FABLAB

Nouveau

Accompagnement dans la découverte et la réalisation de projets individuels ou collectifs avec une imprimante 3D, du flocage, une découpeuse vinyles ou de la numérisation de diapositives ainsi que dans des usages bureautique et internet. Le Fablab est ouvert aux personnes inscrites, soit pour des séances d'activités encadrées (à définir avec les animateurs), soit sur réservation de créneaux pour accompagner des projets en autonomie, durant les horaires d'ouverture indiqués.

À partir de 10 ans – Tout public

■ Mercredi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h

■ Jeudi de 15 h à 19 h

■ Samedi de 10 h à 12 h 30

📍 Centre socioculturel Georges-Déziré

■ CINÉM'ADOS

L'atelier initie les participants aux différentes techniques d'écriture et de réalisation d'œuvres audiovisuelles telles que

les courts-métrages, le reportage, la vidéo « YouTube » ou encore le documentaire. Au programme : montage vidéo, éclairage, cadrage, manipulation de caméras, effets spéciaux, sans oublier le travail d'écriture en amont. Les participants sont tour à tour devant et derrière l'objectif. Des sessions thématiques sont également proposées tout au long de l'année : techniques de reportage, trucs et astuces de tournage, écriture de scénario, participation à des festivals, plateau télé... Sans oublier, des séances d'éducation à l'image et d'analyse filmique suivies de travaux pratiques.

De 11 à 17 ans

■ Mercredi de 17 h à 19 h

📍 Centre socioculturel Jean-Prévost

■ ÉDUCATION AUX MÉDIAS **Nouveau**

Radio, presse, vidéo. Autant de sources d'information accessibles aux jeunes. Avec cet atelier, il leur est proposé de créer leurs propres médias d'information et ainsi de développer un regard avisé et plus critique. L'objectif est de permettre aux jeunes d'acquiescer les bases et l'autonomie nécessaires pour devenir à la fois animateurs, techniciens



et producteurs de leurs propres productions ! Les différentes étapes de construction d'une émission, d'un reportage, d'un article de presse sont abordées comme la constitution d'une équipe de rédaction de chroniques, de reportages. Les jeunes sont amenés à rencontrer des professionnels et à couvrir des événements organisés par la Ville, toujours pour apprendre en pratiquant.

De 11 à 17 ans

■ Mercredi de 14 h à 16 h

📍 Centre socioculturel Georges-Déziré

Danse

■ ÉVEIL À LA DANSE*

Premiers pas à la danse en s'amusant ! Les cours d'éveil développent chez l'enfant la compréhension du mouvement, mais aussi son imaginaire, sa relation aux autres, à la musique et à l'espace. Tourner, sautiller, virevolter... les enfants s'expriment et partagent dans la découverte.

4/6 ans : 45 minutes d'éveil à la danse

■ Mercredi de 15 h 30 à 16 h 15

📍 Centre socioculturel Jean-Prévoist

🎧 Conservatoire « éveil et initiation danse/musique (4/7 ans) », p. 38

■ INITIATION À LA DANSE CLASSIQUE ET CONTEMPORAINE*

Dans un esprit ludique et créatif, l'enfant s'initie à la danse et réalise les premiers apprentissages nécessaires à tout futur danseur. Qu'il rêve par la suite de danse classique, contemporaine, jazz ou même de hip-hop, les cours d'initiation à la danse offrent une première formation, respectueuse du corps, en s'amusant ! Et si l'enfant aime également chanter, la chorale 6/7 ans peut

l'accueillir pour le même coût d'inscription.

De 6 à 7 ans : 1 heure d'initiation à la danse

🎧 Conservatoire « éveil et initiation danse/musique (4/7 ans) » p. 38

■ DANSE CLASSIQUE ET CONTEMPORAINE *

Le conservatoire propose l'enseignement associé de la danse classique et de la danse contemporaine. Au travers de l'acquisition des deux techniques, l'enfant apprend à maîtriser ses mouvements avec grâce et précision, tout en développant sa sensibilité et sa créativité. Ce cursus danse se veut complet et épanouissant pour vivre des moments magiques sur scène.

À partir de 8 ans: le volume horaire des cours est lié au niveau de danse (cf. p. 31).

🎧 Conservatoire

« cursus danse (dès 8 ans) » p. 38

■ INITIATION MODERN'JAZZ

C'est l'entrée dans l'univers du modern' jazz, le début de l'apprentissage de cette technique. Rythmiques corporelles, mises en mouvement, coordination, apprentissages chorégraphiques... sont au programme, le tout de manière ludique et énergique.

De 6 à 7 ans (2017 et 2016)

■ Mercredi de 10 h 30 à 11 h 30

📍 Centre socioculturel Georges-Déziré

■ MODERN'JAZZ

Le modern'jazz travaille sur l'énergie, les rythmes syncopés, les arrêts, les silences, la dynamique et la surprise tout en favorisant l'expression individuelle et le feeling. Cet atelier combine techniques, ressentis et créations de chorégraphies collectives.

De 7 à 9 ans (2016 à 2014)

■ Mercredi de 16 h 15 à 17 h 15

📍 Centre socioculturel Jean-Prévoist

De 8 à 9 ans

■ Mercredi de 11 h 30 à 12 h 30

📍 Centre socioculturel Georges-Déziré

De 10 à 12 ans

■ Mercredi de 13 h 30 à 15 h

📍 Centre socioculturel Georges-Déziré

De 10 à 13 ans

■ Mercredi de 17 h 15 à 18 h 45

📍 Centre socioculturel Jean-Prévoist

■ HIP-HOP

Danse urbaine par excellence, le hip-hop est l'expression même de la culture des villes, sur des musiques rap ou funk. Sensationnelle, exigeante sur le plan de la chorégraphie, elle demande un investissement physique fort pour un résultat spectaculaire.

À partir de 10 ans

■ Mardi de 18 h 45 à 20 h 15

📍 Centre socioculturel Georges-Déziré

De 8 à 12 ans

■ Jeudi de 17 h 30 à 18 h 30

📍 Centre socioculturel Jean-Prévoist

■ DANSE ORIENTALE

Coordination, utilisation de l'espace, découverte des rythmes, créativité et jeux sont au cœur de cet atelier qui transportera les enfants dans les traditions de l'Orient. Confiance en soi et appropriation du corps par une gestuelle douce et élégante sont les objectifs de la professeure.

De 7 à 10 ans

■ Mercredi de 17 h 15 à 18 h

De 11 à 14 ans

■ Mercredi de 18 h à 19 h

📍 Centre socioculturel Georges-Déziré

Loisirs créatifs

■ ARTS PLASTIQUES

Cet atelier permet au jeune public de développer sa sensibilité aux diverses formes d'expression plastique, à travers l'apprentissage de diverses techniques (dessin, peinture...) et médium (papier, toile, lino...).

De 8 à 13 ans

■ Mercredi de 14 h à 15 h 30

📍 Centre socioculturel Jean-Prévoist

■ CRÉATION ARTISTIQUE

S'exprimer et découvrir l'art à partir de différentes techniques (peinture, dessin, collage, masque, volume, fresque...), apprendre et évoluer de façon ludique et créative, se

* Les jours et horaires de cours sont proposés par le secrétariat lors de la finalisation de l'inscription. Les cours peuvent avoir lieu au conservatoire espace Georges-Déziré et/ou à l'annexe Victor-Duruy.

laisser porter par son imagination, les couleurs, les formes, les matières ainsi que les différents thèmes abordés tout au long de l'année.

De 6 à 11 ans

Nouveau

■ Mercredi de 10 h à 11 h 30

📍 Centre socioculturel Georges-Brassens

De 7 à 9 ans

■ Samedi de 10 h à 11 h

De 10 à 14 ans

■ Samedi de 11 h à 13 h

📍 Centre socioculturel Georges-Déziré

■ COUTURE

L'atelier couture établit son programme d'activités en fonction des demandes individuelles. Les réalisations sont créées à partir de patrons fournis par l'atelier et sur proposition des enfants en apprenant les techniques appropriées. Possibilités de projets collectifs à thème.

De 8 à 13 ans

■ Mercredi de 14 h à 16 h

📍 Centre socioculturel Jean-Prévo

■ L'ATELIER DES GRANDS CHEFS

Pour mettre les petits plats dans les grands, les participants découvrent les mets, leurs saveurs, mais aussi et surtout comment les accommoder. L'atelier permet d'apprendre, de créer et partager ses recettes sucrées ou salées. Il est nécessaire d'apporter les ingrédients et accessoires de cuisine.

De 10 à 14 ans

■ Mercredi de 16 h 30 à 18 h 30

📍 Centre socioculturel Georges-Brassens

■ LES MARMITONS EN HERBE

Composer une recette, confectionner un gâteau, mélanger des saveurs, découvrir les multiples ingrédients qui peuvent composer de simples recettes sucrées ou salées. Cet atelier souhaite transmettre aux enfants l'envie et le goût de la « bonne cuisine ». Il est nécessaire d'apporter les ingrédients et accessoires de cuisine.

De 6 à 9 ans

■ Mercredi de 10 h à 11 h 30

📍 Centre socioculturel Georges-Brassens

■ MANGA ET CULTURE JAPONAISE

Cet atelier d'initiation ouvre une porte sur l'univers de la culture japonaise. Dessin, apprentissage des techniques de base et réalisation de courtes BD sont au programme. Shōjos, shōnens ou kodomos n'auront donc plus de secrets pour les participants. Mais il



s'agira aussi d'un véritable voyage culturel au cœur de « l'empire du soleil levant », sur les traces des plus grands mangakas, de Miyazaki à Toriyama.

De 7 à 10 ans

■ Samedi de 9 h à 10 h

De 11 à 16 ans

■ Samedi de 10 h à 12 h

📍 Centre socioculturel Georges-Déziré

■ TERRE ET SCULPTURE

De la vue au toucher, les enfants abordent la notion de volume, explorent leurs sens pour mettre en forme une matière malléable et magique : l'argile. Ils apprennent ainsi les techniques du modelage (travail de la plaque, en colombin, décors à l'engobe ou à l'émail) après une cuisson au four. L'approche du volume se fait autour de thèmes variés. Outils fournis.

De 6 à 14 ans

■ Mercredi de 16 h 15 à 17 h 45

📍 Centre socioculturel Georges-Déziré

Musique

■ INITIATION À LA MUSIQUE *

Dans un esprit ludique et créatif, l'enfant s'initie à la musique et réalise les premiers apprentissages nécessaires à tout futur instrumentiste ! À 6 ans, l'ensemble des instruments enseignés au conservatoire sont présentés aux enfants. À 7 ans, les enfants peuvent commencer à jouer de l'un d'eux. Les jeunes musiciens participent également à la chorale et vivent ainsi une expérience

artistique et musicale pleine de richesse !

6 ans : 1 heure d'initiation musicale +

45 minutes de chorale

7 ans : 1 heure d'initiation musicale +

30 minutes d'instrument + 45 minutes de

chorale

📍 Conservatoire « éveil et initiation danse/ musique (4/7 ans) » p. 38

■ APPRENDRE LA MUSIQUE *

Le conservatoire propose un enseignement de la musique complet et épanouissant pour tout jeune musicien en herbe. L'ensemble des instruments enseignés au conservatoire est présenté pages 31 et 32. Le cursus musique, composé de trois enseignements complémentaires (formation musicale + cours individuel d'instrument ou de chant + pratique de groupe), permet à chaque enfant de s'épanouir rapidement dans sa pratique instrumentale et de vivre des expériences artistiques enthousiasmantes. Une formation globale dans laquelle le plaisir d'apprendre et celui de jouer avec d'autres, au conservatoire mais aussi sur scène, ont toute leur place !

À partir de 8 ans : le volume horaire des cours est lié au niveau instrumental de l'élève (cf. p. 31).

📍 Conservatoire « cursus musique (dès 8 ans) » p. 38

■ CHORALE ENFANTS*

Le conservatoire propose aux enfants qui aiment chanter de rejoindre une de ses chorales. En groupe, ils chantent un répertoire musical aux styles divers et variés et se produisent sur scène au cours de l'année.

* Les jours et horaires de cours sont proposés par le secrétariat lors de la finalisation de l'inscription. Les cours peuvent avoir lieu au conservatoire espace Georges-Déziré et/ou à l'annexe Victor-Duruy.

Une expérience artistique et musicale pleine de richesse !

De 6 à 7 ans : 45 minutes

De 8 à 11 ans : 1 heure

📍 Conservatoire « pratique collective » p. 38

Sport

Les activités aquatiques

■ ÉCOLE DE NATATION

L'école municipale de natation propose un apprentissage aux enfants pour délivrer l'attestation du « savoir nager en sécurité ». Le « savoir nager en sécurité » correspond à une maîtrise du milieu aquatique. Il reconnaît la compétence à nager en sécurité, dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, parc aquatique, plan d'eau calme à pente douce, milieu naturel sécurisé). Cette maîtrise du milieu aquatique permet d'accéder à la pratique des activités nautiques.

De 7 à 9 ans

La Ville accueillant les classes de CP, CM1 et CM2, dans le cadre de la natation scolaire,

l'école de natation est en priorité réservée aux élèves de CE1 et CE2.

Tous les enfants seront automatiquement inscrits en liste d'attente et le département des sports finalisera les inscriptions.

■ Mercredi de 13 h 30 à 14 h 15

■ Mercredi de 14 h 30 à 15 h 15

■ Mercredi de 15 h 30 à 16 h 15

■ Mercredi de 16 h 30 à 17 h 15

📍 Piscine Marcel-Porzou

À noter: *Activité uniquement au trimestre (les enfants ne peuvent participer qu'à un seul trimestre, sur la saison sportive 2023/2024).*

Les activités terrestres

■ ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

Sa vocation est de faire découvrir et d'initier les enfants à un certain nombre d'activités sportives, afin de leur permettre de s'orienter vers la discipline de leur choix.

De 6 à 11 ans

■ Mercredi de 13 h 30 à 15 h 30

📍 Gymnase Auguste-Rouland

■ Mercredi de 13 h 30 à 15 h 30

📍 Gymnase Joliot-Curie

■ FITNESS KIDS

Cours sans recherche de compétition ou de performance, mais avec un objectif de régularité et d'intensité, en privilégiant la notion de plaisir. Cours varié et adapté aux besoins des enfants, qui accompagne leur croissance et leur développement physique et sportif.

De 9 à 11 ans

■ Mercredi de 10 h 30 à 11 h 30

📍 Espace fitness

Bon plan: *les parents qui attendent leur(s) enfant(s) peuvent s'inscrire à une activité sur le même créneau horaire. Lire offre « adultes ».*

■ MULTI SPORTS FAMILLE

Pratique du sport associée à un moment de détente et de complicité, avec ses enfants. Activités sportives à partager en famille, avec la présence d'un parent obligatoire. Moment ludique et convivial, sans esprit de compétition, rien que du plaisir...

De 6 à 11 ans

■ Jeudi de 17 h 30 à 19 h

📍 Gymnase Paul-Éluard

Ados de 12 à 17 ans

Expression et multimédia

■ ÉDUCATION AUX MÉDIAS **Nouveau**

Radio, presse, vidéo. Autant de sources d'information accessibles aux jeunes. Avec cet atelier, il leur est proposé de créer leurs propres médias d'information et ainsi de développer un regard avisé et plus critique. L'objectif est de permettre aux jeunes d'acquiescer les bases et l'autonomie nécessaires pour devenir à la fois animateurs, techniciens et producteurs de leurs propres productions ! Les différentes étapes de construction d'une émission, d'un reportage, d'un article de presse sont abordées comme la constitution d'une équipe de rédaction de chroniques, de reportages. Les jeunes sont amenés à rencontrer des professionnels et

à couvrir des événements organisés par la ville, toujours pour apprendre en pratiquant.

De 11 à 17 ans

■ Mercredi de 14 h à 16 h

📍 Centre socioculturel Georges-Déziré

■ CINÉM'ADOS

L'atelier Ciném'ados initie les participants aux différentes techniques d'écriture et de réalisation d'œuvres audiovisuelles telles que les courts-métrages, le reportage, la vidéo « YouTube » ou encore le documentaire. Au programme: montage vidéo, éclairage, cadrage, manipulation de caméras, effets spéciaux, sans oublier le travail d'écriture en amont. Des sessions thématiques sont également proposées tout au long de l'année: techniques de reportage, trucs et astuces de tournage, écriture de scénario, participation à des festivals, plateau télé... Sans oublier, lors de chaque atelier, des séances d'éducation à l'image et d'analyse

filmique suivies de travaux pratiques.

De 11 à 17 ans

■ Mercredi de 17 h à 19 h

📍 Centre socioculturel Jean-Prévost

■ FABLAB

Nouveau

Accompagnement dans la découverte et la réalisation de projets individuels ou collectifs avec une imprimante 3D, du flocage, une découpeuse vinyles ou de la numérisation de diapositives ainsi que dans des usages bureautique et internet. Le Fablab est ouvert aux personnes inscrites, soit pour des séances d'activités encadrées (à définir avec les animateurs), soit sur réservation de créneaux pour accompagner des projets en autonomie, durant les horaires d'ouverture indiqués.

À partir de 10 ans – Tout public

■ Mercredi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h

■ Jeudi de 15 h à 19 h

■ Samedi de 10 h à 12 h 30

📍 Centre socioculturel Georges-Déziré

Danse

■ DANSE CLASSIQUE ET CONTEMPORAINE *

Le conservatoire propose l'enseignement associé de la danse classique et de la danse contemporaine. À travers l'acquisition des deux styles et la préparation de spectacles, les jeunes danseurs développent leur maîtrise technique, leur expressivité et leur créativité.

Le volume horaire des cours est lié au niveau de danse (cf. p. 31).

☎ Conservatoire « cursus danse (dès 8 ans) » p.38

■ DANSE ORIENTALE

Coordination, utilisation de l'espace, découverte des rythmes et des accessoires sont au cœur de cet atelier qui transportera les adolescents dans les traditions de l'Orient. Confiance en soi et appropriation du corps par une gestuelle douce et élégante sont les objectifs de la professeure.

Débutant (de 11 à 14 ans)

■ Mercredi de 18 h à 19 h

Débutant (à partir de 15 ans)

■ Mercredi de 19 h à 20 h

Intermédiaire (à partir de 15 ans)

■ Mercredi de 20 h à 21 h 30

📍 Centre socioculturel Georges-Déziré

■ HIP-HOP

Danse urbaine par excellence, le hip-hop est l'expression même de la culture des villes, sur des musiques rap ou funk. Sensationnelle, exigeante sur le plan de la chorégraphie, elle demande un investissement physique fort pour un résultat spectaculaire.

À partir de 10 ans

■ Mardi de 18 h 45 à 20 h 15

📍 Centre socioculturel Georges-Déziré

De 8 à 12 ans

■ Jeudi de 17 h 30 à 18 h 30

À partir de 13 ans

■ Jeudi de 18 h 30 à 20 h

📍 Centre socioculturel Jean-Prévost

■ MODERN'JAZZ

Le modern'jazz travaille sur l'énergie, les rythmes syncopés, les arrêts, les silences, la dynamique et la surprise tout en favorisant l'expression individuelle et le feeling. Cet atelier combine techniques, ressentis et créations de chorégraphies collectives.

De 10 à 13 ans

■ Mercredi de 17 h 15 à 18 h 45

📍 Centre socioculturel Jean-Prévost

De 10 à 12 ans

■ Mercredi de 13 h 30 à 15 h

De 13 à 17 ans

■ Jeudi de 18 h à 19 h 30

📍 Centre socioculturel Georges-Déziré

■ STREET JAZZ

Le street-jazz est une discipline à mi-chemin entre le hip-hop et le modern'jazz. Ce style demande une certaine attitude, ainsi qu'un travail sur l'énergie, le rythme, les silences et les arrêts. Il s'inspire généralement de musiques actuelles pop, voire électro. Sur fond urbain, le street-jazz apporte précision, expressivité et coordination. Les mouvements sont amples, précis et très largement inspirés du style jazz.

À partir de 14 ans

■ Mercredi de 19 h à 20 h 30

📍 Centre socioculturel Jean-Prévost

Loisirs créatifs

■ ARTS PLASTIQUES

Cet atelier permet au jeune public de développer sa sensibilité aux diverses formes d'expression plastique, à travers l'apprentissage de diverses techniques (dessin, peinture, typographie et calligraphie) et médium (papier, toile, lino...).

De 8 à 13 ans

■ Mercredi de 14 h à 15 h 30

📍 Centre socioculturel Jean-Prévost

■ COIFFURE

Élèves : Atelier d'animation convivial de groupe pour apprendre les techniques de base de la coiffure : couleurs, shampoing, mèches, brushing, coupe... L'atelier coiffure permet de s'initier au maniement du peigne, des ciseaux et de glaner tous les conseils utiles pour l'entretien de ses cheveux. Une présence hebdomadaire est demandée aux élèves. Cet atelier permet à chacun-e d'échanger et de s'initier entre élèves.

Modèles : À raison de deux rendez-vous par trimestre, le cours s'ouvre pour venir se faire coiffer par les élèves, sous la supervision de la coiffeuse.

À partir de 16 ans

■ Mardi de 14 h à 16 h 30

■ Jeudi de 9 h à 12 h

📍 Centre socioculturel Georges-Déziré

À partir de 16 ans

■ Mardi de 9 h 30 à 12 h

■ Jeudi de 14 h à 16 h 30

📍 Centre socioculturel Jean-Prévost

■ COUTURE

L'atelier couture établit son programme d'activités en fonction des demandes individuelles. Les réalisations sont créées à partir de patrons fournis par l'atelier et sur proposition des élèves en apprenant les techniques appropriées. Possibilités de projets collectifs à thème.

De 8 à 13 ans

■ Mercredi de 14 h à 16 h

📍 Centre socioculturel Jean-Prévost

■ CRÉATION ARTISTIQUE

S'exprimer et découvrir l'art à travers différentes techniques (peinture, dessin, collage, masque, volume, fresque...), apprendre et évoluer de façon ludique et créative, se laisser porter par son imagination, les couleurs, les formes, les matières ainsi que les différents thèmes abordés tout au long de l'année. En plus, découverte de la peinture à l'aquarelle.

De 10 à 14 ans

■ Samedi de 11 h à 13 h

📍 Centre socioculturel Georges-Déziré

■ L'ATELIER DES GRANDS CHEFS

Pour mettre les petits plats dans les grands, découverte de nombreux mets, de leurs saveurs mais aussi et surtout apprentissage des techniques pour bien les accommoder. Cet atelier permet d'apprendre, de créer et de partager ces recettes sucrées ou salées. Il est nécessaire d'apporter les ingrédients et un moule à gâteau.

De 10 à 14 ans

■ Mercredi de 16 h 30 à 18 h 30

📍 Centre socioculturel Georges-Brassens

■ MANGA ET CULTURE JAPONAISE

Cet atelier d'initiation ouvre une porte sur l'univers de la culture japonaise. Dessin, apprentissage des techniques de base et réalisation de courtes BD sont au programme. Shōjos, shōnens ou kodomos n'auront donc plus de secrets pour les participants. Mais il s'agira aussi d'un voyage culturel au cœur de « l'empire du soleil levant », sur les traces des

plus grands mangakas, de Miyazaki à Toriyama.

De 11 à 16 ans

■ Samedi de 10 h à 12 h

📍 Centre socioculturel Georges-Déziré

■ TERRE ET SCULPTURE

De la vue au toucher, les enfants abordent la notion de volume, explorent leurs sens pour mettre en forme une matière malléable et magique : l'argile. Ils apprennent ainsi les techniques du modelage (travail de la plaque, en colombin, décors à l'engobe ou à l'émail) après une cuisson au four. L'approche du volume se fait autour de thèmes variés. Outils fournis.

De 6 à 14 ans

■ Mercredi de 16 h 15 à 17 h 45

📍 Centre socioculturel Georges-Déziré

Musique

■ APPRENDRE LA MUSIQUE *

Le conservatoire propose un enseignement de la musique complet pour tout jeune musicien, débutant ou non. L'ensemble des instruments enseignés au conservatoire est présenté pages 31 de ce guide. Le cursus musique, composé de trois enseignements complémentaires (formation musicale + cours individuel d'instrument ou de chant + atelier ou orchestre), permet à chaque élève de s'épanouir rapidement dans sa pratique instrumentale, d'exprimer sa personnalité et de vivre des expériences artistiques en groupe (pop, rock, variétés, jazz, musique classique, ancienne...).

Le volume horaire des cours est lié au niveau instrumental de l'élève (cf. p. 31).

📍 Conservatoire « cursus musique (dès 8 ans) » p. 38

■ CHŒUR D'ENFANTS

Nouveau

ATELIER COMÉDIE MUSICALE *

Votre enfant a envie de donner de la voix, de chanter, de danser? De monter sur scène et de jouer la comédie? Cet atelier hebdomadaire du conservatoire développe la créativité des jeunes chanteurs, ainsi que leur sens de l'interprétation, et leur propose une aventure collective, artistique et humaine unique.

À partir de 12 ans : 1 heure

📍 Conservatoire « pratiques collectives » p. 38



■ DERBOUKA

Instrument de percussion d'origine arabe, la derbouka fait appel autant aux mains qu'aux doigts. La technique de percussion donne à l'instrument une finesse de jeu que ne permet pas le djembé. Un instrument simple pour une pratique riche.

À partir de 14 ans

■ Lundi de 18 h à 19 h 30 – Bic Auber

📍 Centre socioculturel Georges-Brassens

■ MUSIQUE ASSISTÉE

PAR ORDINATEUR (MAO) *

Envie de composer ses propres morceaux ? Tout est possible quand la musique rencontre l'informatique, d'autant que le conservatoire est équipé du logiciel Ableton live. L'atelier MAO offre un espace de création et d'expression vraiment accessible à tous, que l'on soit déjà musicien ou non.

12 ans et + : 1 heure d'atelier

📍 Conservatoire « pratiques collectives » p. 38

Sport

Les activités terrestres

■ FITNESS ADOS

Véritable apprentissage des exercices de renforcement musculaire et de cardio, au travers d'exercices individuels ou collectifs, dans l'espace fitness.

De 12 à 17 ans

■ Mercredi de 13 h 30 à 15 h

■ Mercredi de 15 h 15 à 16 h 45

📍 Espace fitness

■ WORK OUT ADOS

Cours favorisant un travail fonctionnel mélangeant effort cardiovasculaire et renforcement musculaire. Bien-être, convivialité et travail ludique sont la priorité. L'apprentissage technique des mouvements aura son importance afin d'améliorer la condition physique des participants, tout en sécurité.

De 12 à 17 ans

■ Mardi de 18 h 15 à 19 h

📍 Espace fitness

Bon plan : les parents qui attendent leur(s) enfant(s) peuvent s'inscrire à une activité sur le même créneau horaire. Lire offre « adultes ».

Mais aussi

Hors Unicité

■ POL'ART

Un concept d'aide aux projets des jeunes. Pol'art est une caisse de résonance qui permet de développer ses propres envies culturelles. Sur fond de musiques actuelles, d'ateliers d'écriture, Pol'art est le lieu de toutes les initiatives musicales, du projet à sa réalisation.

Du lundi au samedi.

Inscriptions uniquement sur place.

€ 19 € à l'année.

📍 Centre socioculturel Jean-Prévost

* Les jours et horaires de cours sont proposés par le secrétariat lors de la finalisation de l'inscription. Les cours peuvent avoir lieu au conservatoire espace Georges Déziré et/ou à l'annexe Victor-Duruy.

Expression et multimédia

■ CINÉMA'JEUNES

Nouveau

L'atelier cinéma, à destination des jeunes adultes, permet d'acquérir des compétences techniques liées à la création et la production de contenus multimédias tels que la vidéo, l'animation et le montage vidéo. Ces compétences peuvent être utilisées dans différents contextes professionnels ou pour développer des projets personnels. Les participants pourront développer leur créativité, explorer de nouvelles formes d'expression et renforcer leur confiance en eux. Cet atelier multimédia permet de partager des idées et points de vue différents en connexion avec d'autres jeunes et ainsi développer leur esprit critique. Une opportunité pour les 18-25 ans d'élargir leur réseau et de participer à des projets collaboratifs.

Pour les 18 /25 ans

■ Vendredi de 18 h à 20 h

📍 Centre socioculturel Jean-Prévost

■ CINÉM'ADULTES

L'atelier initie les participants à la réalisation d'œuvres vidéo. Les participants ont à leur disposition du matériel audiovisuel (caméras, micros, éclairage, ordinateurs équipés de logiciels de montage, etc.) et sont accompagnés lors des premières séances pour le prendre en main et apprendre à l'utiliser de

manière ludique. Il est possible de s'inscrire à l'atelier sans avoir jamais utilisé ce type de matériel! Durant l'année, les participants (qui peuvent être tour à tour devant et derrière la caméra) sont invités à travailler sur différents projets de leurs choix: réalisation de courts-métrages, de reportages, d'interviews... Cela impliquera des temps de réflexion collective et l'écriture de scénarios. Des temps de visionnages collectifs de courts-métrages, de documentaires ou de films seront également au programme.

■ Jeudi de 18 h 30 à 20 h 30

📍 Centre socioculturel Jean-Prévost

■ FABLAB

Nouveau

Accompagnement dans la découverte et la réalisation de projets individuels ou collectifs avec une imprimante 3D, du flocage, une découpeuse vinyles ou de la numérisation de diapositives ainsi que dans des usages bureautique et internet. Le Fablab est ouvert aux personnes inscrites, soit pour des séances d'activités encadrées (à définir avec les animateurs), soit sur réservation de créneaux pour accompagner des projets en autonomie, durant les horaires d'ouverture indiqués.

À partir de 10 ans – Tout public

■ Mercredi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h

■ Jeudi de 15 h à 19 h

■ Samedi de 10 h à 12 h 30

📍 Centre socioculturel Georges-Déziré

■ MOSAÏQUE

Assemblage de petits carrelages multicolores. Cet atelier propose d'acquérir les

techniques de base nécessaires à l'art de la mosaïque pour imaginer et créer une œuvre...

■ Lundi de 18 h à 20 h

📍 Centre socioculturel Georges-Brassens

■ PHOTO

L'atelier photo repose sur un travail collectif pour « plancher » sur des thèmes choisis en commun. Régulièrement, des prises de vues extérieures (apprentissage, travail de la lumière, du cadrage...) s'effectuent avec l'animateur. L'atelier aborde des procédés numériques et argentiques.

■ Mercredi de 18 h à 20 h 30

📍 Centre socioculturel Jean-Prévost

Danse

■ AÉRODANCE

Entre danses latines, ragga, disco... et cours d'aérobic, l'aérodance permet de pratiquer une activité physique et dansée tout en s'amusant. Il suffit de se laisser porter par la musique et d'enchaîner tout en décontraction différents mouvements. Aucune expérience n'est nécessaire pour y participer.

■ Vendredi de 18 h à 19 h

■ Vendredi de 19 h à 20 h

📍 Centre socioculturel Jean-Prévost

■ BALLET FITNESS*

Les séances de ballet fitness permettent de renforcer sa musculature profonde et de gagner en souplesse, même si on n'a jamais dansé. Elles se font en musique, au sol, et reprennent les mouvements que font les danseurs pour s'échauffer. Accessible à tous: c'est un bon moyen de se sentir bien dans son corps et dans sa tête!

Tous niveaux : 45 minutes

📍 Conservatoire « pratique collective » p.38

■ DANSE CONTEMPORAINE*

Cette pratique est accessible aux adultes débutants ou ayant déjà eu un début de pratique. C'est un cours où l'on vient avec l'envie de chercher les chemins de sa propre danse, de s'approprier le mouvement, d'improviser à l'écoute d'une musique, de créer de manière collective!

Tous niveaux : 1 h 30

📍 Conservatoire « parcours personnalisé danse » p.38





■ DANSE CLASSIQUE*

Cette pratique s'adresse aux adultes désireux de commencer la danse classique, rêvant de retrouver les cours de leur enfance, ou ayant déjà un bon niveau. Ambiance conviviale autour de la passion du ballet, du goût de l'effort, dans le respect du corps et la sensibilité artistique de chacun.

Niveau débutant : 1 h 30

Niveau avancé : 2 h

☞ Conservatoire « parcours personnalisé danse » p. 38

■ DANSE ORIENTALE

Élégance, coordination, équilibre, découverte des rythmes et accessoires sont au cœur de cet atelier qui vous transportera dans les traditions de l'Orient. Confiance en soi et appropriation du corps par une gestuelle douce et élégante sont les objectifs de la professeure.

Niveau débutant (adolescents/adultes)

■ Mercredi de 19 h à 20 h

Niveau intermédiaire (adolescents/adultes)

■ Mercredi de 20 h à 21 h 30

📍 Centre socioculturel Georges-Déziré

■ DANSES AFRICAINES

Culture vibrante venue d'Afrique mêlant rythmes, humour et énergie, la danse africaine transporte à la découverte de soi dans le dépassement physique et le partage d'émotions. Accompagné de percus-

sionnistes, cet atelier invite au voyage.

Niveaux débutant et intermédiaire

■ Mardi de 18 h 30 à 20 h 30

📍 Centre socioculturel Jean-Prévo

■ MODERN'JAZZ

Le modern'jazz travaille sur l'énergie, les rythmes syncopés, les arrêts, les silences, la dynamique et la surprise tout en favorisant l'expression individuelle et le feeling. Cet atelier combine techniques, ressentis et créations de chorégraphies collectives.

Niveaux débutant et intermédiaire

■ Jeudi de 19 h 30 à 21 h

📍 Centre socioculturel Georges-Déziré

Niveau confirmé

■ Jeudi de 21 h à 22 h 45

📍 Centre socioculturel Georges-Déziré

■ STREET JAZZ

Le street-jazz est une discipline à mi-chemin entre le hip-hop et le modern'jazz. Ce style demande une certaine attitude, ainsi qu'un travail sur l'énergie, le rythme, les silences et les arrêts. Il s'inspire généralement de musiques actuelles pop, voire électro. Sur fond urbain, le street-jazz apporte précision, expressivité et coordination. Les mouvements sont amples, précis et très largement inspirés du style jazz.

■ Mercredi de 19 h à 20 h 30

📍 Centre socioculturel Jean-Prévo

Loisirs créatifs

■ ART FLORAL

Découverte de l'art du bouquet et des compositions florales. En fonction des saisons, en usant de fleurs mais aussi de légumes, l'harmonie des formes et des couleurs se dévoile. Travail à partir d'apports théoriques mis en pratique lors de l'atelier. Fleurs à la charge de l'utilisateur.

■ Samedi de 14 h à 17 h, une fois par mois

📍 Centre socioculturel Georges-Brassens

■ ARTS PLASTIQUES

L'art du crayon ou du pinceau pour affirmer des contours, faire naître des formes et des perspectives, illustrer les couleurs de la vie. L'atelier permet de s'initier ou se perfectionner avec des techniques variées : crayon, fusain, aquarelle, huile, encre... La maîtrise du trait reste l'objectif de cet atelier.

■ Lundi de 16 h 30 à 18 h 30

📍 Centre socioculturel Jean-Prévo

■ COIFFURE

Élèves : Atelier d'animation convivial de groupe pour apprendre les techniques de base de la coiffure : couleurs, shampooing, mèches, brushing, coupe... L'atelier coiffure permet de s'initier au maniement

* Les jours et horaires de cours sont proposés par le secrétariat lors de la finalisation de l'inscription. Les cours peuvent avoir lieu au conservatoire espace Georges Déziré et/ou à l'annexe Victor-Duruy.

du peigne, des ciseaux et de glaner tous les conseils utiles pour l'entretien de ses cheveux. Une présence hebdomadaire est demandée aux élèves. Cet atelier permet à chacun et chacune d'échanger et de s'initier entre élèves.

Modèles : À raison de deux rendez-vous par trimestre, le cours s'ouvre pour se faire coiffer par les élèves, sous la supervision de la coiffeuse.

■ Mardi de 14 h à 16 h 30

■ Jeudi de 9 h à 12 h

📍 Centre socioculturel Georges-Déziré

■ Mardi de 9 h 30 à 12 h

■ Jeudi 14 h à 16 h 30

📍 Centre socioculturel Jean-Prévoist

■ COUTURE

L'atelier couture établit son programme d'activités en fonction des demandes individuelles. Les réalisations sont créées à partir de patrons fournis par l'atelier et sur proposition des participant-es en apprenant les techniques appropriées. Possibilités de projets collectifs à thème.

■ Mardi de 9 h 30 à 12 h

■ Mardi de 14 h à 16 h 30

■ Mardi de 18 h à 20 h 30

■ Jeudi de 15 h 30 à 18 h

📍 Centre socioculturel Jean-Prévoist

■ Mercredi de 15 h 30 à 17 h 30

■ Jeudi de 14 h à 16 h

■ Jeudi de 18 h à 20 h

📍 Centre socioculturel Georges-Déziré

■ Lundi de 13 h 30 à 15 h 30

■ Mardi de 18 h à 20 h

📍 Centre socioculturel Georges-Brassens

■ LOISIRS CRÉATIFS

Ateliers organisés en plusieurs modules, permettant d'approfondir différentes techniques. Les activités proposées sont la broderie, le tissage de perles, le kirgami, le kumihimo et d'autres qui peuvent être réalisées en fonction des souhaits des participants.

■ Mercredi de 17 h 30 à 19 h 30

📍 Centre socioculturel Georges-Déziré

■ SAVEURS DU MONDE

L'atelier du chef propose des saveurs universelles et des techniques culinaires de la gastronomie : émincer, blanchir, sauter, déglacer, paner à l'anglaise... Ingrédients apportés par l'utilisateur.

■ Le samedi deux fois par mois

Groupe 1 : de 9 h à 12 h

Groupe 2 : de 14 h à 17 h

📍 Centre socioculturel Georges-Brassens

■ SCULPTURE SUR BOIS, ARGILE ET INITIATION À LA PIERRE

Atelier ouvert à tous, débutants ou confirmés. Il permet d'apprendre les techniques de la sculpture sur bois, argile ou pierre autour de différents sujets proposés en sculpture abstraite, moderne ou traditionnelle. Chacun est libre de venir avec son sujet et sera guidé tout au long de la réalisation de l'œuvre jusqu'à la finition. On y apprend aussi à développer sa créativité et son sens artistique.

À partir de 16 ans

■ Samedi de 9 h 30 à 12 h 30

📍 Centre socioculturel Georges-Déziré

■ TERRE ET SCULPTURE

Art millénaire et multiculturel, le modelage a toujours été source de création, d'imagination et de savoir-faire. Cet atelier permet à chacun de s'initier ou de se perfectionner en s'appropriant différentes techniques tout en partageant son savoir.

■ Lundi de 13 h 30 à 16 h

📍 Centre socioculturel Georges-Déziré

■ TERRE ET SCULPTURE, **Nouveau** INITIATION AU BOIS ET À LA PIERRE

Atelier ouvert à tous, débutants ou confirmés. Il permet d'apprendre les techniques du modelage et de la sculpture sur bois ou pierre autour de différents sujets proposés en sculpture abstraite, moderne ou traditionnelle. Chacun est libre de venir avec son sujet et sera guidé tout au long de la réalisation de l'œuvre jusqu'à la finition. On y apprend aussi à développer sa créativité.

■ Mercredi de 17 h 45 à 20 h 15

📍 Centre socioculturel Georges-Déziré

Musique

■ APPRENDRE LA MUSIQUE*

Envie de chanter, d'apprendre à jouer d'un instrument, de continuer à se perfectionner ? Le conservatoire accueille des adultes, débutants ou confirmés, dans la limite des places disponibles dans les classes et selon la nature du projet personnel de l'élève. L'apprentissage de la musique se fait au sein du conservatoire par le biais d'un cur-

sus complet composé de trois enseignements complémentaires : formation musicale + cours individuel instrument ou chant + pratique collective selon le niveau de l'élève. Ce parcours peut être personnalisé selon le niveau ou le projet de l'élève. Il est donc nécessaire de prendre contact avec le secrétariat du conservatoire pour préciser ce dernier avant toute pré-inscription.

Le volume horaire des cours est lié au niveau instrumental des élèves (p 31).

📍 Conservatoire « cursus musique (dès 8 ans) » ou « parcours personnalisé musique » p. 38

■ ATELIER CHANSONS*

Envie de chanter devant un micro, de partager des duos ? Cet atelier collectif propose à ses élèves de travailler les chansons de leur choix en compagnie d'un professionnel qui les conseille et les accompagne au clavier.

Tous niveaux : 1 h 30 d'atelier

📍 Conservatoire « pratique collective » p. 38

■ ATELIERS DE JAZZ ET MUSIQUES ACTUELLES (POP, ROCK, VARIÉTÉS...)*

Envie de rejoindre un groupe ? Les ateliers jazz et/ou musiques actuelles du conservatoire accueillent les adultes, dans la limite des places disponibles, et selon leur niveau instrumental.

Musiciens non-débutants

📍 Conservatoire « pratique collective » p. 38

■ BIG BAND*

Envie de rejoindre un orchestre qui swingue ? Le big band accueille des musiciens d'un bon niveau instrumental, dans la limite des places disponibles aux différents pupitres.

Musiciens non-débutants

📍 Conservatoire « pratique collective » p. 38

■ CHŒUR ADULTES*

Un chœur mixte, où il n'est pas forcément nécessaire de savoir lire la musique pour se faire plaisir et chanter en ensemble. Le répertoire est varié, de la musique classique à la variété.

Tous niveaux : 2 heures

📍 Conservatoire « pratique collective » p. 38

■ CHORALE « VOIX DE FEMME »

Un atelier de pratique vocale amateur animé par un chef de chœur guitariste. Pour le plaisir de chanter ensemble. Où les participantes découvrent que le chant libère la parole et leur apporte un réel bien-être.



■ **Mardi de 14 h à 15 h 30**
Inscriptions uniquement sur place
📍 Centre socioculturel Jean-Prévost

■ **DERBOUKA**

Instrument de percussion d'origine arabe, la derbouka fait appel autant aux mains qu'aux doigts. La technique de percussion donne à l'instrument une finesse de jeu que ne permet pas le djembé. Un instrument simple pour une pratique riche.

■ **Lundi de 18 h à 19 h 30 – Bic Auber**
📍 Centre socioculturel Georges-Brassens

■ **ENSEMBLES DE MUSIQUES ANCIENNES***

Flûtistes à bec, violistes, luthistes, guitaristes et clavecinistes sont les bienvenus dans les ensembles de musiques anciennes. De la Renaissance aux œuvres baroques, le répertoire est riche.

Musiciens non-débutants

€ Conservatoire « pratique collective » p. 38

■ **ENSEMBLES DE MUSIQUE DE CHAMBRE***

Les ensembles de musique de chambre accueillent, selon les places disponibles et le répertoire de l'année, des instrumentistes d'un bon niveau qui souhaitent jouer en petite formation.

Musiciens non-débutants

€ Conservatoire « pratique collective » p. 38

■ **GUITARE D'ACCOMPAGNEMENT**

Cinq créneaux d'une heure. Cours collectifs selon le niveau. Une initiation sans solfège

mais avec des tablatures plus simples à lire. Chaque élève choisit les morceaux qu'il souhaite apprendre.

Niveau débutant/intermédiaire/avancé

■ **Mardi de 16 h à 21 h**
📍 Centre socioculturel Jean-Prévost

■ **MUSIQUE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR (MAO)***

L'atelier MAO offre un espace de création et d'expression très ouvert. Il permet de fabriquer ses propres morceaux avec l'aide d'un enseignant qualifié dans le domaine de l'informatique musicale. Le conservatoire est équipé du logiciel Ableton Live.

Tous niveaux : 1 heure

€ Conservatoire « pratique collective » p. 38

■ **ORCHESTRE D'HARMONIE***

Les instruments à vent et les percussions se retrouvent sur l'orchestre d'harmonie et partagent de nombreux concerts et de beaux projets. Un niveau instrumental de 2^e cycle est attendu. Intégration selon les places disponibles aux différents pupitres.

Musiciens non-débutants

€ Conservatoire « pratique collective » p. 38

■ **ORCHESTRES À CORDES***

Violon, alto, violoncelle, contrebasse, les instruments à cordes ont eux aussi leur orchestre. Un niveau instrumental de 2^e cycle est attendu pour pouvoir se sentir à l'aise dans le répertoire de musique classique de cet ensemble.

Musiciens non-débutants

€ Conservatoire « pratique collective » p. 38

Mais aussi

Hors Unicité

■ **ATELIER HISTOIRE ET PATRIMOINE**

L'atelier histoire et patrimoine explore l'histoire de la ville et mène des recherches thématiques. Ces historiens locaux portent le fruit de leur travail à la connaissance de la population lors d'expositions ou d'édition d'ouvrages.

Une fois par mois, le jeudi de 18 h à 20 h. Gratuit.

📍 Centre socioculturel Georges-Déziré

■ **POL'ART**

Un concept d'aide aux projets des jeunes et adultes. Pol'art est une caisse de résonance qui permet de développer ses propres envies culturelles. Sur fond de musiques actuelles, d'ateliers d'écriture, Pol'art est le lieu de toutes les initiatives musicales, du projet à sa réalisation.

Du lundi au samedi (horaires à déterminer avec l'animateur).

Inscriptions uniquement sur place.

€ 19 € à l'année.

📍 Centre socioculturel Jean-Prévost

* Les jours et horaires de cours sont proposés par le secrétariat lors de la finalisation de l'inscription. Les cours peuvent avoir lieu au conservatoire espace Georges-Déziré et/ou à l'annexe Victor-Duruy.

Sport

Bon à savoir avant de choisir un cours

Intensité des cours

- ouvert à tous.
- convient aux **personnes actives** pratiquant une activité sportive environ une fois par semaine.
- convient aux **personnes sportives** s'entraînant une à deux fois par semaine.
- convient aux **personnes très sportives** qui souhaitent se dépenser un maximum.

Les inscriptions aux ateliers s'effectuent à l'année ou au trimestre, sauf mention particulière.



Les activités aquatiques

■ AQUABIKE*

Cours sur fond musical rythmé. Cette activité permet d'augmenter sa capacité cardiovasculaire par des séries d'accélération, de tonifier les muscles du bas du corps ainsi que la sangle abdominale. Cette activité a des effets d'hydro massage et permet de lutter contre la cellulite et les jambes lourdes.

- Mardi de 12 h à 12 h 30 ●●○○
- Mardi de 17 h 15 à 17 h 45 ●●○○
- Jeudi de 17 h 15 à 17 h 45 ●●○○

📍 Piscine Marcel-Parzou

À noter: activité à la séance.

■ AQUAGYM*

Cours sur fond musical dans le bassin d'apprentissage. Entretien du corps en douceur. Utilisation d'un matériel adapté. L'aquagym présente l'avantage d'être une activité « non traumatisante » pour le corps. Ne nécessite pas de savoir nager.

- Lundi de 11 h 45 à 12 h 30 ●○○○
- Jeudi de 11 h 45 à 12 h 30 ●○○○

📍 Piscine Marcel-Parzou

À noter: activité au trimestre ou à la séance.

■ CIRCUIT TRAINING*

Activité disposant de matériels dans l'eau sous forme d'ateliers. Utilisation de la méthode Intervalle training (variation d'intensité avec temps de récupération). Cette activité permet de travailler l'intégralité du corps (renforcement musculaire et cardiovasculaire). Nécessite de savoir nager et une très bonne condition physique.

- Mardi de 18 h 30 à 19 h 15 ●●●○

📍 Piscine Marcel-Parzou

À noter: activité au trimestre ou à la séance.

■ AQUA-MIX*

Activité permettant de cumuler les bienfaits de l'aquagym et de l'aquabike, sur la même séance. Des exercices variés, en musique, développant ainsi l'intégralité du corps musculaire.

- Jeudi de 18 h 15 à 19 h ●●●○

📍 Piscine Marcel-Parzou

À noter: activité au trimestre ou à la séance.

Les activités terrestres

■ ABDOS FIT

Action ciblée sur la zone abdos-lombaires. L'objectif de ce cours est de répondre aux attentes d'un large public, des personnes souffrant de douleurs chroniques à celles désireuses d'améliorer ses capacités physiques.

- Jeudi de 17 h 30 à 18 h 15 ●●○○

📍 Espace fitness

■ CARDIO DYNAMIQUE

Améliore l'endurance cardiovasculaire, la coordination et la force musculaire. Cours ludique et varié (CAF, TRX, abdos fit, corde à sauter...), alternant du renforcement musculaire et du cardio. En fonction de la météo, cours éventuellement en extérieur.

- Mercredi de 19 h 15 à 20 h ●●●○

📍 Espace fitness

■ CARDIO TRAINING

Améliore l'endurance cardiovasculaire,

affine et sculpte la silhouette, ainsi que la force musculaire. On brûle des calories! Alternance d'exercices de renforcement musculaire et de cardio. Ce cours très diversifié dans son contenu peut prendre la forme de circuit, avec des ateliers.

- Lundi de 19 h 15 à 20 h ●●○○

- Jeudi de 12 h 15 à 13 h ●●○○

📍 Espace fitness

■ COACHING FITNESS Nouveau

Ce cours propose des séances intenses, dynamiques, motivantes et diversifiées en petit groupe pour des résultats rapides sur l'ensemble du corps. Le travail en petit groupe permet un meilleur suivi du coach. C'est l'alternative idéale entre les cours collectifs et l'entraînement individuel.

- Lundi de 12 h 15 à 13 h ●●○○

- Mardi de 17 h 30 à 18 h 15 ●●○○

📍 Espace fitness

■ GYMNASTIQUE DYNAMIQUE

Amélioration de la condition physique générale et de la force musculaire. Cours complet de culture physique dans lequel chaque partie du corps est sollicitée, souvent avec des accessoires (bâtons, cerceaux, ballons...).

- Lundi de 18 h 45 à 19 h 30 ●●○○

📍 Espace Georges-Déziré

- Mardi de 18 h 45 à 19 h 30 ●●○○

📍 Gymnase Joliot-Curie

■ ESPACE MUSCULATION / CARDIO TRAINING

Du sport, chacun à son rythme... Salle d'appareils de musculation et de type cardiovasculaire où un éducateur sportif est présent pour vous accompagner dans la pratique. La musculation est une discipline qui vise à développer et/ou à entretenir la masse musculaire. L'entraînement cardiovasculaire permet quant à lui de travailler l'endurance et d'améliorer les performances cardiaques.

À noter: Inscriptions possibles 1 fois, 2 fois ou 3 fois par semaine du lundi au dimanche, selon les horaires d'ouverture de l'espace forme.

■ MULTI DANSE

Améliore la coordination et le tonus musculaire. Danser sur une chorégraphie différente tous les mois (danse africaine, orientale, hip-hop, zumba, salsa, afro-latino...). Permet d'affiner sa silhouette en travaillant sa coordination.

- Lundi de 18 h 15 à 19 h ●●○○

📍 Espace fitness

■ MARCHE NORDIQUE

Renforcement musculaire et cardiovasculaire... Conception de la marche beaucoup plus active. Il s'agit d'accentuer le mouvement naturel des bras et de propulser le corps vers l'avant, à l'aide de deux bâtons. La distance moyenne parcourue est de 9 km par sortie. Être en possession de ses bâtons.

■ Mercredi de 10 h à 12 h ●●○○

■ Samedi de 10 h à 12 h ●●○○

📍 Rendez-vous au centre de loisirs de la Sapinière

■ RANDONNÉE PÉDESTRE

La pratique régulière de la marche améliore la résistance de l'organisme à l'effort. Discipline praticable toute sa vie, sans esprit de compétition, adaptée à chacun.

Deux allures de marche sont proposées :

Le mardi, marche sportive avec une distance moyenne parcourue de 8 à 10 km soit une vitesse de marche d'environ 4 à 5 km/h. Le vendredi, la marche active avec une distance moyenne parcourue de 6 à 8 km soit une vitesse de marche d'environ 3 à 4 km/h.

■ Mardi et/ou vendredi ●○○○
de 9 h à 11 h

📍 Rendez-vous au centre de loisirs de la Sapinière

■ RELAXATION/STRETCHING ●●○○

Amélioration de la souplesse et du tonus musculaire. Pratique douce, essentielle pour retrouver détente et bien-être. Permet d'améliorer sa posture et d'évacuer le stress, prévient les douleurs musculaires et aide à développer ses capacités respiratoires.



■ Lundi de 10 h 15 à 11 h 📍 Cosum

■ Mardi de 9 h 15 à 10 h 📍 Espace fitness

■ Jeudi de 9 h 15 à 10 h 📍 Espace fitness

■ Jeudi de 10 h 15 à 11 h 📍 Espace fitness

■ Jeudi de 19 h 15 à 20 h 📍 Espace fitness

■ Vendredi de 15 h 15 à 16 h

📍 Centre socioculturel Jean-Prévoist

■ RENFO SCULPT

Améliore le tonus musculaire et permet des gestes plus fluides et plus amples, au quotidien. Discipline idéale pour sculpter son corps. Cours variés intégrant l'utilisation d'haltères, de barres et d'élastiques...

■ Mercredi de 17 h 30 à 18 h 15 ●●○○

■ Jeudi de 18 h 15 à 19 h ●●○○

■ Vendredi de 19 h 15 à 20 h ●●○○

📍 Espace fitness

■ RENFO STRETCH

Renforcement musculaire et étirements. Tout pour le corps en un seul cours. Cours de renforcement complet avec, en seconde partie, des exercices de stretching.

■ Lundi de 17 h 30 à 18 h 15 ●○○○

📍 Espace fitness

■ STEP DANSÉ

Améliore la coordination, renforce l'endurance avec une grande dépense d'énergie. Mélange de step, de fitness et de danse, sur des musiques rythmées. Un concentré de cardio et de renforcement musculaire.

■ Mercredi de 18 h 15 à 19 h ●●○○

📍 Espace fitness

■ WORK OUT

(ENTRAÎNEMENT FONCTIONNEL)

Forme d'entraînement visant à améliorer la condition physique et à prévenir les blessures à l'aide de combinaisons de mouvements naturels que l'on utilise au quotidien: s'accroupir, ramasser ou soulever des objets, courir, sauter, porter des objets lourds, etc. Il ne s'attache pas à renforcer un muscle ou un groupe musculaire de façon isolée mais a pour objectif principal d'améliorer le mouvement et le fonctionnement du corps.

■ Mardi de 19 h 15 à 20 h ●●○○

📍 Espace fitness

■ Vendredi de 18 h 15 à 19 h ●●○○

📍 Espace fitness





Seniors

Sport

Les activités aquatiques

■ AQUAGYM*

Cours sur fond musical dans le bassin d'apprentissage. Entretien du corps en douceur. Utilisation d'un matériel adapté. L'aquagym présente l'avantage d'être une activité « non traumatisante » pour le corps. Ne nécessite pas de savoir nager.

■ Lundi de 11 h 45 à 12 h 30 ●○○○

■ Jeudi de 11 h 45 à 12 h 30 ●○○○

📍 Piscine Marcel-Porzou

À noter : activité au trimestre ou à la séance.

Les activités terrestres

■ ENTRAÎNEMENT SPÉCIFIQUE

Cours permettant une réponse adaptée à des demandes spécifiques à destination des seniors : problèmes liés à la marche, à la perte d'équilibre, à la fonte musculaire...

■ Jeudi de 13 h 30 à 14 h 15 ●○○○

📍 Cosum

■ GYM DOUCE

Cours réservé plus particulièrement aux seniors. Travail de l'ensemble du corps avec différents exercices permettant un maintien du tonus musculaire, l'équilibre, la mémoire et la coordination.

■ Vendredi de 14 h 15 à 15 h ●○○○

📍 Centre socioculturel Jean-Prévo

■ GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN

Amélioration de la condition physique générale. Séances de gymnastique adaptées plus particulièrement aux seniors. Travail de l'ensemble du corps, sans trop d'intensité.

■ Lundi de 14 h 15 à 15 h ●○○○

■ Jeudi de 10 h à 10 h 45 ●○○○

📍 Cosum

■ MULTISPORTS SENIORS

Ce cours permet de pratiquer plusieurs activités telle que la relaxation, la gymnastique d'entretien, la randonnée pédestre... Dans plusieurs lieux, la salle de remise en forme, certains gymnases, la forêt...

■ Lundi de 15 h 30 à 16 h 15 ●○○○

📍 Gymnase Joliot-Curie

■ RANDONNÉE PÉDESTRE

La pratique régulière de la marche améliore la résistance de l'organisme à l'effort. Discipline praticable toute sa vie, sans esprit de compétition, adaptée à chacun.

Deux allures de marche sont proposées :

Le mardi, marche sportive avec une distance moyenne parcourue de 8 à 10 km soit une vitesse de marche d'environ 4 à 5 km/h.

Le vendredi, la marche active avec une distance moyenne parcourue de 6 à 8 km soit une vitesse de marche d'environ 3 à 4 km/h.

■ Mardi et/ou vendredi ●○○○

de 9 h à 11 h

📍 Rendez-vous au centre de loisirs de la Sapinière

Sport

Activité terrestre

■ MULTISPORTS FAMILLE

Pratique du sport associée à un moment de détente et de complicité, avec ses enfants. Activités sportives à partager en famille, avec la présence d'un parent obligatoire. Moment ludique et convivial, sans esprit de compétition, rien que du plaisir...

De 6 à 11 ans

■ Jeudi de 17 h 30 à 19 h

📍 Gymnase Paul-Éluard



Mais aussi

Hors Unicité

■ ÉVEIL AQUATIQUE

Découverte des bienfaits de l'eau et partage de moments de complicité avec le tout-petit, dans une eau à 30°C et les conseils de professionnels.

À partir de 6 mois

■ Samedi de 9 h 15 à 11 h 30

📍 Piscine Marcel-Porzou

Cette activité est en accès libre.

€ Accès au tarif d'une entrée piscine.

À noter: Les vaccinations des enfants doivent être à jour. Les parents doivent être présents dans l'eau, avec les enfants.

Hors guichet unicité

CENTRES SOCIOCULTURELS

■ LES STAGES

Tout au long de l'année, les centres socioculturels organisent le temps d'un après-midi, d'une soirée, d'un week-end, voire d'une semaine, des stages thématiques. Ces stages sont annoncés dans chacun des centres et font l'objet d'une information directe aux usagers. Ils sont ouverts à tous.

■ LES ACTIONS FAMILLE

Les centres socioculturels proposent des activités, des animations, des soirées, des sorties en famille. Les usagers sont informés tous les deux mois des actions mises en place.

■ L'ANIMATION CULTURELLE

Les centres socioculturels accueillent régulièrement expositions, animations et programmation culturelle.

■ LES PROJETS PARTICIPATIFS

Les centres socioculturels développent la participation des habitants et des usagers au travers de manifestations.

■ L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

📍 Centre socioculturel Georges-Brassens

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16 h 30 à 18 h, les enfants de l'école Paul-Langevin sont accueillis pour un accompagnement à la scolarité (Clas), aide aux devoirs mais aussi des jeux de lecture, des projets pour apprendre ensemble.

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 18 h à 19 h 30, les collégiens sont accueillis pour un accompagnement d'aide aux devoirs.

📍 Centre socioculturel Jean-Prévo

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 17 h 30 à 19 h 30 et les mercredis et samedis matin, les collégiens sont accueillis pour un accompagnement d'aide aux devoirs.

■ ATELIERS SENIORS

📍 Centre socioculturel Georges-Brassens

Le jeudi après-midi en dehors des vacances scolaires, les seniors se réunissent pour construire et participer à un programme d'activités.

PARC OMNISPORTS YOURI-GAGARINE

Horaires et inscriptions à l'accueil de la piscine. Tél. : 02.35.66.64.91.

■ PISCINE MARCEL-PORZOU

€ Tarifs à l'unité, 10 entrées ou à l'année.

■ ESPACE FORME

€ Tarifs à l'unité, 10 entrées ou à l'année.

■ TENNIS

6 courts de plein air, 4 courts couverts.

€ Tarifs à l'unité.

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 22 h, samedi de 9 h à 19 h et dimanche de 9 h à 13 h

■ LE MINI-GOLF

€ Tarifs à l'unité en semaine et en week-end.

Ouvert du lundi au samedi de 10 h à 19 h, dimanche de 10 h à 12 h.

■ LE HAMMAM/SAUNA

€ Tarifs à l'unité, 5 ou 10 entrées.

Ouvert du lundi au dimanche sur réservation.

Services

Centres socioculturels



Ils tissent du lien social

En mettant à la disposition de ses habitants trois centres socioculturels municipaux, Saint-Étienne-du-Rouvray manifeste sa volonté d'être dans les différents quartiers, à l'écoute des Stéphanaïses et Stéphanaïses, pour proposer des activités artistiques et de loisirs, soutenir les dynamiques associatives et faire vivre la solidarité dans la ville. Agréés par la Caf de Seine-Maritime, pour des périodes de quatre ans, les centres socioculturels stéphanaïses portent des projets sociaux, avec une attention particulière pour les familles les plus fragilisées. Déterminés à lutter contre les fractures sociales, culturelles et numériques, ils accompagnent les habitants au quotidien, grâce à une diversité d'ateliers bien-être, informatique, danse, en

passant par les arts plastiques. Les centres accueillent aussi de nombreuses activités associatives, pour les soutenir dans leurs projets, sociaux, culturels, comme la percussion africaine, les cours de langues... (cf. Guide des associations). Les équipes des centres socioculturels travaillent avec leurs collègues des autres services de la Ville pour diversifier les projets, susciter le partage et la rencontre. Ouvertes aux idées et projets des habitants, elles construisent avec eux des initiatives populaires. Attentives, enfin, à leurs avis, elles ont mis en place des comités de suivi, destinés à échanger et à construire avec les familles, les usagers, les habitants les programmes qui leur sont destinés mais aussi pour faire émerger de nouvelles envies, de nouveaux projets. ■

Centres socioculturels | Responsable : Samuel Dutier | Élu : Édouard Bénard | courriel@ser76.com

■ JEAN-PRÉVOST

Place Jean-Prévost |
Tél. : 02.32.95.83.66.
Mardi et mercredi de 9 h à 12 h
et de 14 h à 18 h, jeudi de 14 h à 18 h,
vendredi de 14 h à 17 h 30,
samedi de 9 h à 12 h.

■ GEORGES-DÉZIRÉ

271 rue de Paris | Tél. : 02.35.02.76.90.
Mardi et vendredi de 13 h 30 à 18 h,
mercredi de 9 h à 19 h,
jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h,
samedi de 9 h à 12 h.

■ GEORGES-BRASSENS

2 rue Georges-Brassens
Tél. : 02.32.95.17.33.
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30.

Comment s'inscrire ?

Lire les conditions d'inscriptions p. 2.

Extérieurs : inscriptions à partir de mercredi 16 août, sous réserve de places disponibles. À noter, fermeture du centre Georges-Brassens du 10 au 30 juillet et du centre Georges-Déziré du 31 juillet au 27 août 2023. L'inscription sur liste d'attente est possible dès lors qu'une activité est complète.

Tarifs

Tarifcation solidaire en fonction du quotient familial. Voir tableau complet p. 39.

Conditions particulières

Certaines activités liées à un passage de niveau nécessitent la validation de l'intervenant. Les personnes qui changent de niveau sont prioritaires.

Reprise des activités

Lundi 11 septembre 2023. Les ateliers n'ont pas lieu durant les vacances scolaires.

Si vous souhaitez être informé des actions jeunesse et famille de la collectivité, ou si vous souhaitez vous investir dans les propositions d'activités à destination des habitants, vous pouvez adresser vos coordonnées à secteurfamille@ser76.com.

Restauration scolaire



Nouveauté rentrée 2023

À la prochaine rentrée scolaire, une nouvelle offre de restauration est proposée. Afin de faciliter l'accueil quotidien de l'ensemble des enfants dans les restaurants, de nouvelles modalités d'accueil et de tarification sont mises en place.

Des repas de bon goût

Dans les écoles publiques, un service d'accueil des enfants sur le temps méridien scolaire est proposé aux familles de 11 h 30 à 13 h 20. L'activité « restauration » comprend un service de restauration sur site mais

également un choix d'activités libres ou encadrées par les animateurs Animalins. Plus de 2 000 repas sont élaborés chaque jour par la cuisine municipale puis servis au sein des dix-sept restaurants scolaires de la ville. ■

Service des restaurants municipaux | Responsable : Bernard Fagnoni | Élu(e) : Murielle Renaux
Tél. : 02.32.95.83.83 | courriel@ser76.com

■ BIEN MANGER POUR BIEN GRANDIR

La sécurité alimentaire est une priorité pour la centaine d'agents municipaux impliqués, agents de restauration, d'entretien et de surveillance. Le service public de restauration scolaire est soucieux de proposer aux enfants des repas qualitatifs, conscient de son rôle important dans leur bonne nutrition. Les menus respectent les règles de l'équilibre alimentaire afin d'apporter aux enfants l'ensemble des nutriments nécessaires à leur développement. Les aliments et les recettes sont également soigneusement choisis pour encourager les enfants à découvrir de nouvelles saveurs.

La fréquentation régulière du service est encouragée, car c'est aussi un moment où sont développées des actions d'éducation nutritionnelle et de santé par les équipes Animalins. Les animations proposées s'inscrivent dans le Plan stéphanois nutrition santé (PSNS) soutenu par l'Agence régionale de santé (ARS). Des ateliers participatifs sur l'éducation nutritionnelle, l'hygiène alimentaire, la préservation de l'environnement et la consommation écoresponsable sont propo-

sés. Un parcours varié éducatif et ludique est ainsi construit pour les enfants du CP au CM2. Le partage du repas avec leurs camarades est aussi pour les enfants un temps majeur d'éducation à la vie en collectivité, de socialisation et d'autonomisation. À travers sa charte du temps méridien, la Ville place l'enfant et son épanouissement au centre. L'organisation du temps du midi doit permettre aux enfants de : s'amuser, bouger, s'exprimer ; être en confiance et sécurité ; faire des choix et respecter son rythme ; apprendre, découvrir, expérimenter. Ces quatre principes se mettent en œuvre au sein des restaurants scolaires, dans la cour de l'école ou dans les salles d'activités, afin de faire du temps du midi un temps de bien-être, de jeux, de repos, d'éducation, de relations aux autres.

■ LE RESPECT DE LA DIVERSITÉ

La restauration scolaire stéphanoise se veut être accessible à tous les écoliers avec sa tarification solidaire.

L'accueil des enfants porteurs de handicaps ou présentant des régimes alimentaires particuliers et des allergies alimentaires est orga-

nisé si possible en amont de la rentrée avec la direction d'école. Il nécessite l'établissement d'un projet d'accueil individualisé (PAI) afin que la sécurité et l'accompagnement de l'enfant soient assurés. L'accueil sur le temps méridien d'un enfant présentant des allergies alimentaires nécessite impérativement un signalement dès l'inscription. La famille devra se rapprocher de la direction d'école munie du certificat d'un médecin allergologue précisant les aliments à exclure. En règle générale, les PAI nécessitent la fourniture de paniers repas par la famille. Attention, les profils alimentaires définis ne peuvent répondre à des allergies alimentaires.

L'origine des apports en protéines est devenue déterminante chez de nombreuses familles, pour des considérations environnementales, sociétales ou pour diverses convictions personnelles. La municipalité souhaite donc, à compter de la rentrée 2023, donner la possibilité à chaque famille de définir un profil d'alimentation sur cette question pour leurs enfants (lire ci-contre les nouveautés 2023).

■ L'ALIMENTATION RESPONSABLE

La municipalité est attachée à maîtriser directement le choix de ses denrées et sélectionne des produits de qualité. Le service restauration s'inscrit dans les objectifs exemplaires de la loi Égalim, puisqu'en 2022 45% des achats de denrées disposaient d'un signe qualité dont 30 % de produits labellisés bio.

Par exemple, 100 % du pain est bio et issu de farine de blé normand, 66 % de la viande fraîche et 41 % de la volaille sont labellisés, 42 % des produits laitiers et des œufs sont labellisés agriculture biologique. La lutte contre le gaspillage alimentaire est aussi une urgence sociétale et environnementale. La crise économique impose éga-

lement aux collectivités plus que jamais une gestion responsable et maîtrisée des dépenses publiques. Dans cet objectif, il est nécessaire que la collectivité puisse anticiper et préciser les besoins quotidiens sur chaque restaurant. Un système de réservation sera mis en place à la rentrée 2023 (lire les nouveautés 2023).



Les nouveautés 2023

Comment s'inscrire ?

Le service de restauration scolaire est ouvert à tous les enfants inscrits dans une école publique de la Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray. **Pour la rentrée 2023, vous devrez y inscrire chacun de vos enfants afin de bénéficier pleinement des nouveaux profils et de la tarification solidaire.** Désormais, il faudra réserver vos repas. Plusieurs modalités sont proposées lors de l'inscription.

Tarifs

Tarification solidaire en fonction du quotient familial. Voir tableau complet p. 39.

Quand s'inscrire ?

Dès l'ouverture de la campagne d'inscription Unicité mardi 20 juin sur internet par le portail ou dans les guichets Unicité avec les fiches dans ce guide.

Profil personnalisé

Les parents devront préciser pour chacun de leurs enfants :

- son profil alimentaire parmi les choix proposés (voir le tableau ci-dessous),
- son profil de fréquentation du restaurant (mode de réservation),
- si l'enfant fait l'objet d'un PAI alimentaire (déjeuner ou goûter Animalins).

Quels sont les profils alimentaires proposés ?

Sources de protéines du repas	Profil alimentaire choisi				
	Standard	Sans porc	Sans viande	Sans poisson	Végétarien
Porc	✓	✗	✗	✓	✗
Viande rouge de boucherie	✓	✓	✗	✓	✗
Volaille	✓	✓	✗	✓	✗
Poisson/fruits de mer	✓	✓	✓	✗	✗
Œufs	✓	✓	✓	✓	✓
Autres produits d'origine animale (lait, miel...)	✓	✓	✓	✓	✓
Protéines végétales (céréales, légumineuse...)	✓	✓	✓	✓	✓



Restauration scolaire

Les parents devront choisir à l'inscription parmi cinq profils alimentaires pour leur enfant : standard (sans restriction), sans porc, sans viande, sans poisson ou végétarien.

Ce profil déterminera le plat du menu servi chaque jour à l'enfant tout au long de l'année. Cette possibilité d'adaptation sera proposée aussi bien aux enfants en élémentaire qu'en maternelle.

Quels sont les modes de réservation des repas ?

À l'inscription, les parents préciseront leur mode de réservation des repas parmi les différentes modalités proposées :

■ LE FORFAIT ANNUEL :

L'enfant utilisera le service tous les jours chaque semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi). Le forfait annuel permet d'éviter d'autres démarches dans l'année et intègre une remise financière sur le prix des repas (équivalente à cinq semaines de consommation). Il donnera lieu à un règlement de six factures d'un montant identique réparties dans l'année. L'inscription au forfait annuel ne sera disponible que jusqu'au samedi 9 septembre 2023.

■ LE CALENDRIER ANNUEL :

L'enfant mangera sur des jours fixes chaque semaine. L'agenda doit être précisé (exemple : tous les lundis, tous les mardis et vendredis...). Les réservations pour l'année peuvent être définies dès l'inscription.

■ LE CALENDRIER À LA PÉRIODE :

L'enfant mangera dans la période certains jours, différents d'une semaine sur l'autre. Un calendrier de réservation est à remplir et à déposer au guichet avant le début de chaque période scolaire (selon le tableau ci-dessous).

Les calendriers sont disponibles sur le site saintetiennedurouvray.fr ou dans les guichets Unicité.

Si le repas n'est pas réservé ou si l'enfant n'est pas inscrit mais souhaite déjeuner, il sera toujours accueilli, toutefois ce repas relèvera d'une tarification moins avantageuse, avec malus forfaitaire (voir les nouvelles règles de tarification ci-contre).

Ce qui ne change pas sur la tarification

Quelle que soit la modalité de réservation choisie, le service de restauration scolaire fait l'objet d'une tarification solidaire progressive sur 8 tranches de tarifs, applicables selon les niveaux de revenus des familles (€ se reporter à la grille des tarifs p. 39). À la rentrée 2023, les évolutions de tarifs seront contenues très en-dessous de l'inflation par volonté municipale.

Les repas scolaires sont facturés à chaque fin de période scolaire, lors des vacances.

Nouvelles règles de tarification responsable

Nouveau

Les familles seront invitées à s'inscrire dans un usage programmé et donc responsable du service public de la restauration, luttant ainsi contre le gaspillage alimentaire.

Tous les repas réservés, consommés ou non, seront désormais facturés. En cas d'absence, une carence de deux jours calendaires sera systématiquement appliquée sur les réservations. Au-delà, un recours sur motif valable pourra être sollicité par la famille (voir page règlement fiche B).

L'accès au service reste libre, toutefois les repas consommés en dehors des réservations se verront appliquer un malus forfaitaire de 0,50 €.

Les factures des enfants inscrits au forfait annuel ne reposent plus sur les consommations réelles du service. Un montant est préalablement défini pour les six factures de l'année. Il n'est pas possible de faire un recours en cas de repas non-consommé.



PÉRIODES DE TRANSMISSION DES CALENDRIERS

Il faut respecter impérativement les dates de transmission des calendriers de réservations ci-dessous. Au-delà, pour les enfants au calendrier ou à la période, aucune réservation ne sera prise en compte.

Agenda de remise des calendriers

	Périodes scolaires	Dates limites de dépôt
période 1	du 4 septembre au 20 octobre 2023	jusqu'au samedi 9 septembre 2023
période 2	du 6 novembre au 22 décembre 2023	jusqu'au samedi 21 octobre 2023
période 3	du 8 janvier au 23 février 2024	Jusqu'au samedi 23 décembre 2023
période 4	du 11 mars au 19 avril 2024	Jusqu'au samedi 24 février 2024
période 5	du 6 mai au 5 juillet 2024	Jusqu'au samedi 20 avril 2024

Animalins | centres de loisirs



Des loisirs qui aident à bien grandir

Quelque 250 agents sont présents tous les jours auprès des jeunes Stéphanaïses et Stéphanaïses, dans les écoles, sur le temps périscolaire ou en centres de loisirs, les mercredis et pendant les vacances. Ils leur proposent une grande diversité d'activités sportives, créatives et de loisirs, mais aussi des moments de partage et d'interactions. De quoi étayer leur construction individuelle et sociale. L'intervention du service enfance, qui découle des engagements déclinés par le projet éducatif local, est orientée vers l'autonomie et l'émancipation, le plaisir et la découverte. Lors de la pause du midi, les animateurs des

Animalins – espaces éducatifs périscolaires – respectent particulièrement le rythme des écoliers, certains ayant besoin de souffler, avant de retourner en classe. Le soir, des activités « projets » plus dirigées accompagnent les enfants de façon ludique dans l'acquisition de nouveaux savoir-faire et savoir-être.

Les journées de centre de loisirs alternent, quant à elles, temps libre et temps projets. Quels que soient le lieu et la durée des séquences, les temps d'animation ont toujours en toile de fond la question des droits et des devoirs des enfants, citoyens de demain. ■

Service enfance | Responsable : Olivier Lebas | Élu(e) : Murielle Renaux | Hôtel de ville | Tél. : 02.32.95.83.83 | courriel@ser76.com

Comment s'inscrire ?

ANIMALINS

→ Enfants déjà inscrits

Les enfants déjà inscrits en 2022/2023 (excepté les CM2) ont jusqu'au mardi 4 juillet 2023 pour confirmer leur réinscription.

■ Une fiche de renouvellement d'inscription est transmise aux familles via les enfants à partir de mardi 30 mai 2023.

■ Cette fiche remplie et accompagnée de la photocopie du carnet de vaccination à jour est à déposer dans les boîtes aux lettres Animalins présentes aux abords des

entrées d'écoles, jusqu'au mardi 4 juillet.

■ Dès traitement du dossier, la famille reçoit un récépissé de confirmation de renouvellement d'inscription pour l'année scolaire 2023-2024.

→ Enfants jamais inscrits

L'inscription s'effectue directement dans un guichet Unicité ou en ligne sur saintetiennedurouvray.fr.

■ Attention, qu'il s'agisse d'une première ou d'une réinscription, la place de l'enfant n'est garantie que pour les inscriptions confirmées (récépissé reçu) avant le 4 juillet 2023.

CENTRES DE LOISIRS

■ Pour les centres de loisirs, les inscriptions se réalisent auprès d'un guichet Unicité ou en ligne : saintetiennedurouvray.fr, rubrique mes démarches/Unicité (modalités p. 2).

■ Les fiches à remplir sont : la fiche adulte (C), la fiche enfant (E à J) et, en fonction, la fiche K pour les centres de loisirs du mercredi et la fiche L pour les centres de loisirs pendant les vacances scolaires.

Tarifs

Tarifcation solidaire en fonction du quotient familial. Voir tableau complet p. 38. →

Animalins | centres de loisirs

Les Animalins

La Ville a généralisé les activités éducatives périscolaires au sein d'espaces éducatifs, les Animalins, grâce au partenariat avec l'Éducation nationale et la Caisse d'allocations familiales de la Seine-Maritime. Dans toutes les écoles de la Ville, ces espaces proposent diverses activités à l'enfant en termes de loisirs, d'aide à la réussite, d'activités culturelles ou sportives.

Les Animalins pour les élémentaires se composent d'espaces autonomes et d'espaces projets que les enfants peuvent tour à tour fréquenter.

→ **Le matin**, les enfants peuvent être accueillis à partir de 7h30 au sein d'espaces autonomes (sauf pour les écoles maternelles Henri-Wallon et Maximilien-Robespierre).

→ **Le midi**, les enfants d'élémentaire prennent leur repas, pendant au moins une demi-heure, entre 11h45 et 13 h. Durant cette pause, les enfants des écoles élémentaires ont la possibilité de s'investir dans un projet qu'ils auront décidé de suivre, en groupe, sur plusieurs séances (sciences, sport, théâtre, musique...). Ils peuvent aussi se ressourcer avec des activités qui laissent la place au jeu et au repos (coin lecture, jeux de société, jeux organisés dans la cour de récréation...). Les enfants des écoles maternelles qui en ont besoin sont couchés après le repas et poursuivent leur sieste après 13 h.

→ **Le soir**, l'école se termine à 16h30. Un goûter est proposé entre 16h30 et 17h dans la salle de restauration ou à l'extérieur, par beau temps. Il peut être également donné directement dans les équipements de proximité où se rendent les enfants (gymnase...). Ensuite, **les élèves d'élémentaire rejoignent vers 17h l'espace autonome ou l'espace projet**, encadrés par des animateurs de la Ville, des intervenants associatifs, des professeurs du conservatoire, des éducateurs sportifs... **Les parents viennent donc chercher les enfants à partir de 17h45.** Cette organisation sera effective à partir de mi-septembre.

Lors des deux premières semaines d'école, les familles d'enfants admis préciseront les jours de présence de leur(s) enfant(s) dans la semaine.

Les enfants de maternelle sont accueillis en espace autonome. Les parents peuvent venir les chercher dès la fin du goûter, à partir de 17 h.

Les Animalins sont ouverts dès la rentrée scolaire au sein de chaque école et sur tous les jours de classe. Sauf lundi 4 septembre 2023 pour l'accueil du matin et sauf vendredi 5 juillet 2024 pour l'accueil du soir.

Les Animalins sont accessibles aux enfants inscrits dans les écoles maternelles et élémentaires de la Ville, quelle que soit leur commune de domiciliation. Les enfants doivent impérativement fréquenter les Animalins de l'établissement où ils sont scolarisés.

Pour les enfants déjà inscrits en 2022-2023, la famille a été destinataire d'un courrier précisant les modalités de renouvellement de l'inscription des enfants concernés et de la fiche à déposer dans les boîtes aux lettres Animalins.

Pour les nouvelles inscriptions, vous devez effectuer les démarches d'inscription, selon les modalités précisées p.25.

Attention, dans les deux cas, la place de l'enfant n'est garantie que pour les inscriptions faites ou confirmées avant mardi 4 juillet 2023. Au-delà, les admissions se feront sous réserve des places disponibles. Le service enfance apportera une réponse aux familles dans un délai de quinze jours maximum. Dès lors que le nombre maximum d'enfants sera atteint, chaque famille devra attendre les premiers jours de rentrée afin de bénéficier de places qui se libèreraient.

Pour ouvrir, l'espace Animalins doit compter au moins 20 inscriptions matin et/ou soir. Dans le cas d'un nombre trop faible d'enfants présents, la Ville se réserve le droit de ne pas maintenir le service.

Les centres de loisirs

Les centres de loisirs maternels et élémentaires sont ouverts les mercredis de l'année scolaire dans différents centres

de loisirs. Durant les vacances scolaires, ils sont ouverts du lundi au vendredi (sauf jours fériés et vacances de Noël). Tous les enfants stéphanois inscrits sont admis, dans la limite du nombre de places disponibles selon l'agrément délivré par l'État. Les enfants extérieurs sont accueillis avec un tarif spécifique, sous réserve des places disponibles. Les inscriptions s'effectuent dans les guichets Unicité ou en ligne, au plus tard quinze jours à l'avance (voir calendrier p. 28). Les familles peuvent choisir une inscription sur des journées courtes (8h30/17h30) ou longues (7h30/18h), complètes avec ou sans repas.

Saison 2023/2024

LIEUX D'ACCUEIL ET PUBLIC CONCERNÉ

■ Centre de loisirs La Houssière

Tous les enfants âgés de 6 à 13 ans fréquentant les écoles élémentaires, collèges.

■ Centre de loisirs maternel Paul-Langevin

Enfants fréquentant les écoles maternelles : Paul-Langevin, Pierre-Sémard, Joliot-Curie, Victor-Duruy, Henri-Wallon, Jean-Macé, Maximilien-Robespierre, Anne-Frank, et les enfants extérieurs.

■ Centre de loisirs maternel Louis-Pergaud

Enfants fréquentant les écoles maternelles : Louis-Pergaud, André-Ampère, Frédéric-Rossif, Pauline-Kergomard, Jeanne d'Arc et les enfants extérieurs.

■ LES ENFANTS MATERNELS : DÈS LA SCOLARISATION

→ Les mercredis et pendant les vacances scolaires, les enfants peuvent participer dès leur scolarisation (propreté acquise) aux activités des centres de loisirs maternels. Pour bien les accueillir, la Ville met à leur disposition des structures, un rythme de vie particulièrement adapté et des animateurs qualifiés. L'accueil du matin peut être échelonné pour respecter les besoins de sommeil, puis quelques jeux entre

copains sont proposés avant les activités qui font grandir: pique-nique, sortie, piscine mais aussi coin permanent avec jeux de construction, coin poupée, dînette, petites voitures, modelage, dessin...

■ LES ENFANTS ÉLÉMENTAIRES ET JEUNES COLLÉGIENS (6-13 ANS)

Jouer, courir, partir, découvrir... du CP au collège, les enfants sont invités à participer aux activités des centres de loisirs élémentaires encadrées par des animateurs qualifiés. Les centres élémentaires offrent des activités variées: travaux manuels, bricolage, jeux de société, spectacles déguisés, sorties en forêt, piscine, cinéma, musées, grands jeux de plein air, jeux sportifs... Ils peuvent également profiter des équipements municipaux: terrains de sport, piscine, bibliothèque...

→ Horaires d'accueil et de départ sur site

En journée courte, les enfants sont accueillis sur place dès 8h30 avec une possibilité d'arrivée échelonnée le matin jusqu'à 9h. La journée se termine à 17h30 avec une possibilité de départ échelonné à partir de 17h.

Les enfants peuvent fréquenter les centres de loisirs sur des journées dites longues (dès 7h30 et jusqu'à 18h). Cet accueil prolongé correspond à une tarification spécifique.

→ Pendant les vacances d'été, les lieux d'accueil peuvent changer. Mais le principe reste le même: offrir un cadre sécurisant, attractif et tenir compte du rythme des enfants pour qu'ils bénéficient de loisirs de qualité. **Les centres de vacances et courts séjours viennent compléter l'offre locale et, chaque année au printemps, l'ensemble des dispositifs d'été et des modalités d'inscription est présenté dans le guide vacances d'été.**

PARTICULARITÉ DES ENFANTS PARTICIPANT À DES ACTIVITÉS EXTÉRIEURES SUR LE TEMPS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Le centre de loisirs est un espace collectif éducatif qui propose un programme d'activités réalisé soit sur le centre ou à l'extérieur de la structure. Contrairement à une garderie, il ne peut s'adapter aux situations individuelles de départ et de retour en journée car elles sont trop nombreuses et sont incompatibles avec ce mode d'accueil. Malgré tout, pour permettre aux familles et aux enfants de pouvoir combiner une activité extérieure et la participation au centre de loisirs nous proposons deux bornes horaires spécifiques.

■ En cas d'activité extérieure sur le temps du matin, vous devrez amener votre enfant à 11h30 pour le repas et les activités de l'après-midi.

■ En cas d'activité extérieure sur le temps de l'après-midi, vous devrez récupérer votre enfant à 13h30 après les activités du matin et le repas.

Vous devez impérativement déposer ou/et récupérer votre enfant à l'accueil de loisirs et le signaler au bureau de la direction.



Animalins | centres de loisirs

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS

Il faut respecter impérativement les dates d'inscription du calendrier ci-dessous afin de permettre à la Ville de recruter le nombre d'animateurs nécessaire, de les déclarer auprès des services de l'État, de commander les repas, les transports...

Les Animalins	
PÉRIODES	INSCRIPTIONS
À l'année ou au trimestre	Les enfants déjà inscrits en 2022/2023 aux Animalins (excepté les CM2) doivent confirmer leur inscription jusqu'au mardi 4 juillet. Si votre ou vos enfants ne fréquentaient pas les Animalins précédemment, vous devez effectuer la démarche d'inscription, selon les modalités précisées p. 25.

Mercredis		
PÉRIODES	DATES	INSCRIPTIONS
période 1	mercredis du 6/09/23 au 18/10/23	inscriptions jusqu'au samedi 19 août 2023
période 2	mercredis du 8/11/23 au 20/12/23	inscriptions jusqu'au samedi 21 octobre 2023
période 3	mercredis du 10/01/24 au 21/02/24	inscriptions jusqu'au mercredi 23 décembre 2023
période 4	mercredis du 13/03/24 au 10/04/24	inscriptions jusqu'au samedi 24 février 2024
période 5	mercredis du 15/05/24 au 3/07/24	inscriptions jusqu'au samedi 20 avril 2024

Les centres de loisirs	
PÉRIODES	INSCRIPTIONS
Vacances d'automne (du 23/10/23 au 3/11/23)	inscriptions jusqu'au samedi 7 octobre 2023
Vacances d'hiver (du 26/02/24 au 8/03/24)	inscriptions jusqu'au samedi 10 février 2024
Vacances de printemps (du 22/04/24 au 03/05/24)	inscriptions jusqu'au samedi 6 avril 2024



LA VILLE MET EN PLACE DES NAVETTES EN CAR POUR LES ENFANTS FRÉQUENTANT LES CENTRES DE LOISIRS DU MERCREDI ET DES PETITES VACANCES.



Mercredis et petites vacances

1 Centre de loisirs La Houssière (6-13 ans)

Enfants de toutes les écoles élémentaires, collèges de la ville et ceux scolarisés à l'extérieur.

Qu'ils soient inscrits en journées courtes (de 8 h 30 à 17 h 30) ou en journées longues (de 7 h 30 à 18 h), les enfants pourront être déposés directement sur place à La Houssière. S'ils sont déposés au centre Paul-Langevin ou Henri-Wallon, ils seront acheminés en car au centre de loisirs de La Houssière.

2 Centre de loisirs Langevin (3-6 ans)

Enfants fréquentant les écoles maternelles : Paul-Langevin, Pierre-Semard, Joliot-Curie, Victor-Duruy, Henri-Wallon, Jean-Macé, Maximilien-Robespierre, Anne-Frank, extérieurs.

Qu'ils soient inscrits en journées courtes (de 8 h 30 à 17 h 30) ou en journées longues (de 7 h 30 à 18 h), les enfants pourront être déposés directement sur place à Langevin. S'ils sont déposés à La Houssière ou à Wallon, ils seront acheminés en car au centre de loisirs Langevin.

3 Centre de loisirs Louis-Pergaud (3-6 ans)

Enfants fréquentant les écoles maternelles : Louis-Pergaud, André-Ampère, Frédéric-Rossif, Pauline-Kergomard, Jeanne-d'Arc et les extérieurs.

Pour les journées courtes (de 8 h 30 à 17 h 30) et longues (de 7 h 30 à 18 h), les enfants devront être déposés directement au centre Louis-Pergaud.

Sports



Le sport bien-être

Par l'intermédiaire de son dispositif « Sport pour tous », la Ville déploie une large gamme d'activités.

Il y en a pour tous les goûts dans les bassins de Marcel-Porzou, de même qu'à ses abords, au sein de l'espace forme. Plus généralement, l'ensemble des infrastructures du parc omnisports Youri-Gagarine et les gymnases de la ville, ouverts le soir, invitent à la pratique sportive, qu'elle passe par l'adhésion à une association ou par une formule plus libre. Pour que les Stéphanaïses et les Stéph-

nais se sentent bien dans leur corps, la Ville propose un très grand choix d'ateliers adaptés à tous les niveaux et toutes les envies.

Quels que soient le lieu, le public ou la discipline, la municipalité ne prône pas une pratique intensive, cédant aux nombreuses associations stéphanaïses le terrain de la compétition. Elle cherche, en revanche, à créer autour de son panel d'activités sportives une ambiance récréative et conviviale. ■

**Parc omnisports Youri-Gagarine | Responsable : Maryvonne Collin | Élu : Édouard Bénard
avenue du Bic-Auber | Tél. : 02.35.66.64.91 | courriel@ser76.com**

Comment s'inscrire ?

Lire les conditions d'inscriptions mises en place cette année p. 2. Inscriptions des extérieurs à partir de mercredi 16 août 2023. L'inscription sur liste d'attente est possible dès lors qu'une activité est complète.

Tarifs

Tarifcation solidaire en fonction du quotient familial. Voir tableau complet p. 39.

Reprise des activités

Date de démarrage de toutes les activités « Sport pour tous » **lundi 11 septembre 2023**. Il n'y a pas d'ateliers fitness pendant les vacances scolaires mais l'accès à la salle d'appareils est possible pour les personnes inscrites à ces ateliers.



Conservatoire



À chacun son rythme

Ouvert à tous, enfants et adultes, le conservatoire offre un parcours d'enseignement de la musique et de la danse, dans lequel le plaisir d'apprendre, le partage et l'écoute des autres ont toute leur place.

Les élèves y pratiquent plusieurs activités : côté musique, ils conjuguent pratique instrumentale, individuelle et collective, et formation musicale ; côté danse, ils sont initiés aux danses classique et contemporaine. Les enfants sont accueillis dès le plus jeune âge, au sein de cours d'éveil ou à la chorale. Les adultes, quant à eux, peuvent s'inscrire dans les différentes pratiques proposées. Les parcours

d'études proposés en musique et en danse sont organisés en cycles afin de permettre à chacun d'évoluer à son rythme, et offrent la possibilité de préparer un diplôme reconnu par l'État. L'équipe pédagogique, à l'écoute des envies des élèves, propose également l'aménagement de parcours personnalisés. Une vingtaine d'instruments sont enseignés au conservatoire de Saint-Étienne-du-Rouvray. La danse quant à elle, dispose également d'une classe à horaires aménagés (Chad), accessible du CE2 à la 3^e en partenariat avec l'école élémentaire Joliot-Curie 2 et le collège Louise-Michel. ■

Directrice : Lucie Brière | Élu : Édouard Bénard | Conservatoire à rayonnement communal de musique et de danse | Espace Georges-Déziré, 271 rue de Paris | Conservatoire annexe : 1 rue Victor-Duruy | Tél. : 02.35.02.76.89 | courriel@ser76.com

■ ACCUEIL DU CONSERVATOIRE

Le secrétariat du conservatoire situé à l'espace Georges-Déziré est ouvert les lundi de 13 h à 17 h 30, mardi, mercredi,

jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30, le samedi de 8 h 30 à 12 h 30. Une permanence est également assurée à l'annexe Victor-Duruy le mer-

credi de 9 h à 12 h. Pendant les vacances scolaires, le secrétariat situé à l'espace Georges-Déziré est ouvert du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h 30

Comment s'inscrire ?

Pour les élèves fréquentant le conservatoire en 2022-2023, la démarche de réinscription auprès du secrétariat du conservatoire est réalisable jusqu'au 8 juillet. Après cette date, les nouveaux élèves seront prioritaires. Si l'élève souhaite accéder à une nouvelle activité, démarche de pré-inscription, au même titre que les nouveaux élèves, en ligne sur saintetiennedurouvray.fr ou en remplissant le dossier papier au centre de ce guide. Une réponse sera transmise au plus tard le 4 septembre 2023.

Pour tous les nouveaux élèves, il s'agit d'une pré-inscription. Pour les Stéphanois,

démarche à réaliser dès le 20 juin. Pour les extérieurs à la commune, démarche à réaliser à partir du 16 août. L'inscription définitive se fera au conservatoire selon les places disponibles (les demandes des enfants étant prioritaires). Réponse d'acceptation transmise par téléphone ou par courriel au plus tard le 4 septembre 2023.

Reprise des activités

Lundi 11 septembre 2023. Les cours du conservatoire ont lieu du lundi au samedi, hors vacances scolaires, sur les deux sites : espace Georges-Déziré et annexe Victor-Duruy. Avant la reprise des cours, et dès le

21 août 2023, il est nécessaire de contacter la secrétaire du conservatoire pour établir avec elle l'emploi du temps des cours de formation musicale, de pratique collective et/ou de danse. L'horaire du cours d'instrument sera déterminé directement avec le professeur lors d'un rendez-vous programmé entre le 4 et le 6 septembre 2023. Pour les élèves danseurs, un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la danse sera demandé dès le premier cours.

Tarifs

Tarifcation solidaire en fonction du quotient familial. Voir tableau complet p. 38.





■ POUR INFORMATION

Mercredi 21 juin 2023, le conservatoire organise sa fête de la musique à l'espace Georges-Déziré et propose de 14 h à 18 h des animations à partager en famille pour découvrir les activités et les instruments du conservatoire. La danse sera aussi fêtée comme il se doit, mercredi 21 juin à 19 h 30, ainsi que samedi 24 juin à 18 h au Rive Gauche, avec les spectacles de fin d'année des classes de danse (réservation obligatoire).

Du 3 au 8 juillet 2023, les professeurs de danse et de musique invitent les usagers qui souhaitent se renseigner à venir directement à leur rencontre sur leur temps de cours.

Mercredi 6 septembre 2023 de 17 h à 19 h, le conservatoire propose un parcours de découverte des instruments pour lequel il sera encore possible de s'inscrire avant la reprise des cours.

Tous les mercredis avant chaque période de vacances scolaires, le conservatoire organise des mini-concerts mettant en lumière le travail et le talent des élèves.

Renseignements pour toutes ces actions au 02.35.02.76.89.

■ LE CONSERVATOIRE, COMMENT ÇA MARCHE ?

Après les phases d'éveil et d'initiation, destinées à affiner les perceptions et développer la sensibilité, les élèves entrent dans un parcours d'études (Cursus) qui va les mener à s'épanouir avec la musique et/ou la danse. Les enseignements donnés vont dans le sens d'une cohérence pédagogique. L'apprentissage de la musique nécessite la pratique de l'instrument mais

également la formation musicale ainsi que la pratique dite collective, en chorale, en orchestre ou en atelier. Ces trois disciplines, participant à une formation globale, sont obligatoires. En danse, les deux disciplines chorégraphiques, danse classique et danse contemporaine, sont proposées dans un parcours commun à partir de 8 ans.

De plus, durant l'année, les élèves sont acteurs de projets artistiques qui mettent en scène et en valeur leurs apprentissages. Ces derniers sont également évalués avec bienveillance à la fin de chacun des trois cycles qui composent le cursus (un cycle dure entre trois et cinq ans). Ce temps d'évaluation permet à l'élève de se situer dans sa progression et de valider, s'il le souhaite, un cursus diplômant.

■ QUELS SONT LES INSTRUMENTS ENSEIGNÉS ?

Basse électrique, batterie, chant, clarinette, clavecin*, contrebasse*, flûte à bec, flûte traversière, guitare classique, guitare électrique, hautbois, luth Renaissance*, percussions, piano, piano jazz, saxophone, synthétiseur, trombone, trompette, viole de gambe*, violon, violon alto, violoncelle. (*Disciplines rares)

■ QUELLES SONT LES DANSES ENSEIGNÉES ?

La danse classique et la danse contemporaine.

■ QUELLES SONT LES PRATIQUES COLLECTIVES PROPOSÉES ?

Chorale d'enfants, chorale d'adultes, ensemble débutants Takajouer, orchestre passerelle 1^{er} cycle, orchestre d'harmonie 2^e cycle, orchestre à cordes 2^e cycle,

ensemble de musique ancienne, ateliers de jazz et musiques actuelles, musique assistée par ordinateur (MAO), groupes de musique de chambre, atelier chansons, big band, ballet fitness...

■ ET LES ADULTES ?

Le conservatoire accueille les adultes dans l'ensemble des pratiques collectives qu'il propose (orchestres, ateliers, chorale...). Ils peuvent également avoir une pratique instrumentale individuelle (dans le cadre du cursus ou d'un parcours personnalisé) si le nombre de places dans les classes d'instruments le permet. Pour cela, ils doivent prendre contact avec le conservatoire en amont de leur démarche d'inscription, afin de pouvoir prendre connaissance de leur projet et leur proposer, le cas échéant, un parcours de cours pertinent.

■ QUEL EST LE VOLUME HORAIRE HEBDOMADAIRE DES COURS QUAND ON SUIT UN CURSUS ?

Parcours d'études en musique :

À 5 ans : 45 minutes

À 6 ans : maximum 1 h 45

À 7 ans : maximum 2 h 15

1^{er} cycle (3 à 5 années) : maximum 2 h 30

2^e cycle (3 à 5 années) : maximum 4 h 00

3^e cycle (3 à 4 années) : maximum 4 h 30

Parcours d'études en danse :

À 4/5 ans : 45 minutes

À 6/7 ans : maximum 1 h 45

1^{er} cycle (3 à 5 années) : maximum 3 h 00

2^e cycle (3 à 5 années) : maximum 4 h 30

3^e cycle (3 à 4 années) : maximum 5 h 30

Des aménagements sont mis en place quand un élève souhaite suivre un double cursus musique/danse.

Bibliothèques | Ludothèque

Loisirs hors Unicité

La culture sur place ou à emporter

Réparties dans la ville, les trois bibliothèques et la ludothèque mettent livres, CD, DVD, partitions et jeux à portée de main des Stéphanaïses et Stéphanaïs.

Non seulement, elles accueillent les élèves des écoles de la commune mais elles multiplient aussi les rendez-vous pour séduire tous les publics : une fois par mois, la Tambouille à histoires s'appuie sur la richesse de la littérature jeunesse pour partager en famille un moment d'évasion ; le club de lecture « SameDiscute » ou « JeuDiscute », un rendez-vous mensuel permettant d'échanger autour de livres, films, musique ; des soirées jeux sont organisées une fois par mois, dans les bi-

bliothèques, ludothèque ou centres socioculturels de la ville, de même des ateliers d'accompagnement au numérique prouvant que les nouvelles technologies ont toute leur place aux côtés des livres.

Enfin, pour les publics empêchés qui ne se déplacent plus, livres et CD viennent à eux grâce aux dépôts de livres dans la résidence autonomie Ambroise-Croizat et le foyer Geneviève-Bourdon et au service de portage à domicile. Côté jeux, les ludothécaires de Célestin-Freinet, des bibliothèques Elsa-Triolet et Louis-Aragon accueillent aussi de nombreux visiteurs, qu'ils peuvent initier à quelque 2 500 jeux. ■

Bibliothèques et ludothèque municipales | Responsable : Catherine Dilosquet-Vong | Élu : Édouard Bénard
Tél. : 02.32.95.83.68 | courriel@ser76.com | site internet : www.bibliothequesaintetiennedurouvray.fr |
page Facebook : bibliothèques ludothèque Saint Étienne du Rouvray

■ BIBLIOTHÈQUE ELSA-TRIOLET

Place Jean-Prévoist.
Tél. : 02.32.95.83.68.
Mardi de 15 h à 19 h ;
mercredi de 10 h à 12 h 30
et de 14 h à 17 h 30 ;
jeudi, vendredi de 15 h à 17 h 30 ;
samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

■ BIBLIOTHÈQUE GEORGES-DÉZIRÉ

Espace Georges-Déziré,
271 rue de Paris. Tél. : 02.35.02.76.85.
Mardi et jeudi de 15 h à 19 h ;
mercredi de 10 h à 12 h 30
et de 14 h à 17 h 30 ;
samedi de 10 h à 12 h 30.

■ BIBLIOTHÈQUE LOUIS-ARAGON

Rue du Vexin. Tél. : 02.35.66.04.04.
mardi de 10 h à 12 h 15 ;
mercredi de 10 h à 12 h 15
et de 14 h à 17 h 30 ;
jeudi de 15 h à 19 h ;
vendredi de 15 h à 17 h 30.

■ LUDOTHÈQUE CÉLESTIN-FREINET

17 avenue Ambroise-Croizat.
Tél. : 02.32.95.16.25.
Mardi de 15 h à 18 h
(tout public à partir de 4 ans) ;
mercredi de 14 h à 18 h
(tout public à partir de 4 ans) ;
jeudi de 10 h à 12 h (dédié aux moins de 4 ans) et de 15 h à 18 h.



(tout public à partir de 4 ans) ;
vendredi de 15 h à 18 h
(tout public à partir de 10 ans) ;
samedi de 10 h à 12 h (tout public à partir de 10 ans) et de 14 h à 18 h
(tout public à partir de 4 ans).

Durant les vacances scolaires, les horaires sont modifiés et une information est délivrée en amont aux usagers des bibliothèques, dans *Le Stéphanaïs*, sur le site internet de la Ville, Facebook...

Comment s'inscrire ?

Les inscriptions peuvent se faire tout au long de l'année auprès des bibliothèques/ludothèque sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Tarifs (au 1^{er} janvier 2023)

Abonnement bibliothèque : l'adhésion est gratuite pour les Stéphanaïs, la cotisation annuelle pour les non-Stéphanaïs est de 15 €. Chaque adhérent dispose d'une carte lui permettant d'emprunter 17 documents dans la bibliothèque de son choix : 8 livres ou magazines, 4 documents sonores, 2 parti-

tions, 3 DVD pour une durée maximale de trois semaines. Un espace multimédia est accessible à Elsa-Triolet, Georges-Déziré et Louis-Aragon, après signature du règlement lors de l'inscription.

Abonnement ludothèque : 17 documents de la bibliothèque et 1 jeu. La cotisation annuelle pour les Stéphanaïs est de 1,50 € et de 27,50 € pour les non-Stéphanaïs.



Lever de rideau sur le spectacle vivant

Avec environ quarante-cinq spectacles par an, dont un tiers consacré à la danse contemporaine, spécialité qui lui vaut d'être conventionné par l'État, la Région et le Département, Le Rive Gauche sait à la fois cultiver sa spécificité et la partager avec le plus grand nombre. Convaincue que la danse contemporaine est accessible à tous les publics, l'équipe du théâtre rivalise d'imagination pour accompagner les néophytes dans leur découverte. Notamment lors des ateliers « À vous de danser ! », chorégraphes et danseurs initient le public à leur art, la semaine précédant la représentation. Quant aux conférences « Des clés pour une danse », elles permettent de décrypter ce qui fait l'esthétique d'un spectacle de danse. Salle pluridisciplinaire, Le Rive Gauche

accueille aussi sur sa vaste scène des concerts, du cirque, de la magie nouvelle et des pièces de théâtre, classiques et contemporaines. Elle en propose gratuitement ailleurs dans la ville. Le Rive Gauche soutient la création chorégraphique par le biais d'un apport financier (une coproduction) pour 3 à 6 spectacles par an dont certains sont portés par des compagnies régionales. La scène stéphanaise ouvre ses portes à des artistes en résidence, ils participent à un programme d'ateliers artistiques, de sensibilisation, d'initiation et de formation des publics stéphanois. « Les artistes Rive Gauche » sont ainsi associés à la vie du théâtre pour trois ou quatre saisons. Jusqu'en juin 2026, il s'agit du Collectif ÈS. Le Rive Gauche, c'est aussi une galerie qui propose des expositions gratuites toute l'année. ■

Directrice : Raphaëlle Girard | Élu : Édouard Bénard | 20 avenue du Val-l'Abbé | Tél. : 02.32.91.94.90 | courriel : lerivegauche@ser76.com | site internet : www.lerivegauche76.fr | Facebook : [theatre.lerivegauche](https://www.facebook.com/theatre.lerivegauche)

■ ACCUEIL

Horaires d'accueil, de billetterie, de septembre à juin : du mardi au vendredi de 13 h à 17 h 30 et les après-midi et soirs de spectacle.

Ces horaires peuvent être modifiés durant les vacances scolaires.

■ INFORMATIONS

Le programme, édité pour la durée de la saison culturelle, est disponible dans les lieux publics de la ville à partir de la fin août. L'ensemble de la programmation et des activités du Rive Gauche sont également consultables sur son site internet dès

le 1^{er} septembre. Vous pourrez y télécharger le bulletin de réservation de places de spectacles et d'achat de cartes solo ou duo. Si vous souhaitez recevoir le programme de saison à votre domicile, vous pouvez contacter Le Rive Gauche par courriel lerivegauche@ser76.com.

La saison 2023/2024 sera festive et exceptionnelle car elle célébrera les 30 ans du centre culturel stéphanois !

Sa présentation aura lieu mercredi 6 septembre 2023 à 19h (entrée libre et gratuite).

■ OUVERTURE DE LA BILLETTERIE – achat de cartes solo ou duo et de places individuelles

Par correspondance : dès le 1^{er} septembre 2023 au moyen du bulletin disponible dans le programme du Rive Gauche ou téléchargeable sur le site lerivegauche76.fr ; ou directement via la billetterie en ligne (paiement sécurisé).

Au guichet et par téléphone : à partir du jeudi 7 septembre 2023 et tout au long de la saison, la billetterie est ouverte du mardi au vendredi de 13 h à 17 h 30, joignable par téléphone au 02.32.91.94.94, ou en ligne sur lerivegauche76.fr.



Des services pour bien vieillir

Si les seniors ont accès à l'offre d'Unicité, la Ville leur a concocté un programme spécifique, adapté à leurs habitudes de vie, mais aussi axé sur l'autonomie et l'entretien des liens sociaux. En plus des activités classiques, sportives et culturelles, ouvertes à tous, ils ont donc accès à des cours de gymnastique douce ou de yoga, à des séances de sophrologie et des siestes musicales, ainsi qu'à des après-midi chants et activités manuelles..., dispensés à la résidence autonomie Ambroise-Croizat et au restaurant Geneviève-Bourdon, ou à proximité. Côté lien social, plusieurs rendez-vous rythment l'année,

du repas des seniors au printemps, à l'après-midi spectacle de l'automne, en passant par la sortie annuelle. En outre, les restaurants des seniors sont ouverts tous les midis, du lundi au vendredi, toute l'année. Les Stéphanaïses et les Stéphanaïses peuvent profiter du Mobilo'bus pour s'y rendre, pour faire des courses ou aller assister à un spectacle. Tous les habitants âgés de 65 ans et plus doivent s'inscrire au guichet unique, en mairie ou à la Maison du citoyen : cela ne les engage à rien, mais leur garantit d'être informés de l'actualité qui les concerne dans la ville. ■

Responsable : Pierre Roger | Éluë : Nicole Auvray
Hôtel de ville, place de la Libération | Tél. : 02.32.95.83.94 | courriel@ser76.com

Guichet unique seniors ouvert de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h | du lundi au vendredi.

Comment s'inscrire ?

Les inscriptions au service vie sociale des seniors sont prises à partir de 65 ans au guichet unique seniors, en mairie et à la maison du citoyen, sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. Cette inscription ouvre droit au colis de fin d'année, au repas de printemps, à l'après-midi spectacle en octobre et au voyage annuel. Avant chaque manifestation, les personnes sont invitées par courrier à venir s'inscrire.

■ AUTRES ANIMATIONS

Les autres animations (**repas animés, thés dansants...**) sont ouvertes aux retraités,

sans distinction d'âge. Le programme des **animations** est diffusé chaque semestre. Les informations sont ensuite relayées par voie d'affichage et dans *Le Stéphanaïse*. Un programme d'animation spécifique est mis en place durant l'été disponible au guichet unique seniors et à la maison du citoyen début juin. Les séances « **ciné seniors** » à Elbeuf ont lieu le premier lundi du mois. Réservations au 02.32.95.93.58 une semaine avant la projection.

☎ **Tarifs** : 2,50 € la séance (grille tarifaire du cinéma d'Elbeuf) – le transport est pris en charge par la Ville.

■ ATELIERS DU BIEN VIEILLIR

Différents ateliers sont proposés pendant

l'année, avec des rythmes variés (allant de quelques séances à une pratique hebdomadaire à l'année) : gymnastique douce, yoga, sophrologie... Le programme de ces ateliers est diffusé chaque semestre et relayé par voie d'affichage et dans *Le Stéphanaïse*.

☎ **Atelier gym douce** : 21 € le trimestre – **Autres ateliers** : gratuits.

■ MOBILO'BUS

Le Mobilo'bus est un moyen de transport destiné aux personnes à mobilité réduite. Les réservations sont prises au guichet unique seniors (02.32.95.83.94) en fonction du planning mensuel des sorties.

☎ **Tarif*** : 2,75 € l'aller-retour.





■ RESTAURANTS SENIORS

La Ville dispose de deux restaurants pour personnes âgées: le restaurant Ambroise-Croizat (02.35.64.27.10) et le restaurant Geneviève-Bourdon (02.35.64.27.07). Un service de restauration est proposé chaque midi de la semaine, à tout Stéphanaïen âgé de plus de 60 ans, ainsi qu'aux moins de 60 ans retraités. Les personnes intéressées doivent s'inscrire directement au restaurant, soit une semaine à l'avance avec deux choix

de menus, soit au plus tard la veille mais sans choix de menu.

€ Tarifs*: de 3,92 € à 8,06 € pour les Stéphanaïens.

Nouveau

Une formule «repas + Mobilo'bus» est également proposée pour un tarif allant de 5,28 € à 10,81 €.

* au 1^{er} septembre 2023 selon le quotient familial.

Petite enfance | Hors Unicité

Accompagner les plus petits

Pour répondre aux attentes des familles, les partenariats avec les acteurs associatifs et institutionnels permettent de proposer sur la commune nombre de lieux et de services adaptés aux besoins de l'enfant, à son rythme, sa sécurité, ses envies de jouer, de rencontrer d'autres enfants et de se construire. Le service de la petite enfance propose, toute l'année, diverses animations aux assistantes maternelles et aux enfants qui leur sont confiés, ainsi qu'aux parents en partenariat avec d'autres structures stéphanaïennes (centres socioculturels, associations...). ■



Responsable : Sophie Edeb | Éluë : Murielle Renaux | La maison de la famille/Relais petite enfance – Espace Célestin-Freinet, 19 avenue Ambroise-Croizat | courriel : maisonfamille@ser76.com | tél. : 02.32.95.16.26.

Structures

■ MAISON DE LA PETITE ENFANCE ANNE-FRANK

La crèche collective municipale
10 rue André-Bourvil

Tél. : 02.35.66.86.10.

Courriel : crecheAF@ser76.com

La crèche collective accueille 35 enfants âgés de 10 semaines à 3 ans. Cet Établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) est ouvert de 7h30 à 18h toute l'année (sauf fermeture entre Noël et le jour de l'an et les 2 premières semaines d'août). Les enfants sont accueillis par des professionnel·les.

€ Tarif de l'accueil collectif: à Saint-Étienne-du-Rouvray, toutes les structures d'accueil

de la petite enfance (0 à 3 ans) appliquent le barème national de la Caf en fonction du quotient familial.

■ LA MAISON DE LA FAMILLE – RELAIS PETITE ENFANCE

Lieu d'information et d'accompagnement pour les parents et les assistant·es maternel·les.

Espace Célestin-Freinet, 19 avenue Ambroise-Croizat | Tél. : 02.32.95.16.26

Courriel : maisonfamille@ser76.com

Horaires d'ouverture :

Accueil téléphonique, par mail et sur rendez-vous du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30, et un mercredi sur deux de 9h à 17h, à la Maison de la famille, à la crèche

Anne-Frank ou dans un centre socioculturel selon les besoins.

Renseignements possibles pour toute information concernant la petite enfance, et sur tous les modes de garde existants sur la ville pour les 0-3 ans. Le Relais petite enfance fournit les contrats et les informations pour l'embauche d'un·e assistant·e maternel·le.

Les rendez-vous physiques se font uniquement sur rendez-vous (possibilité de rendez-vous en dehors des heures de permanence).

Le relais petite enfance est un lieu d'échanges et de rencontres pour les professionnel·es et les parents, notamment pour que l'accueil de l'enfant en collectivité ou au domicile de l'assistant·e maternel·le se passe au mieux.

À l'écoute des 11/25 ans

Pas toujours facile pour les jeunes de trouver les informations, les dispositifs ou les interlocuteurs qui répondent à leurs besoins et attentes. Pour cela, deux espaces jeunesse sont à leur disposition.

À la Station-Info jeunes, les jeunes et leurs parents y trouveront informations, orientations et conseils sur tous les sujets de la vie quotidienne (scolarité, loisirs, recherche de jobs, de stages, logement, santé, mobilité internationale, etc.). En complément, des accompagnements individualisés peuvent être proposés.

Le Périph' offre un accueil de jeunes tout au long de l'année, permettant échanges, détente, divertissement, accom-

pagnement aux projets et animations pédagogiques. Les jeunes peuvent y trouver un espace multimédia dédié au gaming et aux projets numériques, ainsi qu'un espace ressource « information jeunesse ».

Les équipes organisent des événements (Roulez Stéphanois, scène ouverte jeunes talents...). « Place aux jeunes » est d'ailleurs le nouveau rendez-vous, invitant les Stéphanoises et les Stéphanois autour d'un moment festif, à découvrir de multiples ressources et interlocuteurs, au service des jeunes. Quel que soit le support, l'ambition est d'aider les jeunes à se sentir bien dans leur vie quotidienne et à se projeter dans l'avenir. ■

Responsable : Chloé Samson | Éluë : Murielle Renaux
7 avenue Olivier-Goubert | Tél. : 02.32.95.93.36 | courriel@ser76.com

Structures

■ LE PÉRIPH'

Responsable : Lakhdar Berrezkami
Avenue de Felling, espace commercial du Rouvray
Tél. : 02.32.95.17.45 | accueilperiph@ser76.com
Facebook : Espace jeunesse Le Périph'
Ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15 h 30 à 19 h
et les mercredis de 14 h à 19 h.
Durant les vacances scolaires, les horaires sont modifiés.

■ LA STATION-INFO JEUNES

Responsable : Carole Maugard
11 avenue Olivier-Goubert
Tél. : 02.32.91.51.10 | pijlastation@ser76.com
Facebook : LaStationInfoJeunes
Instagram : lastation_infojeunes
Ouvert lundi et mercredi de 14 h 30 à 19 h
et mardi, jeudi et vendredi de 16 h 30 à 19 h.

Dispositifs jeunesse

■ BOURSE HORIZONS ÉTUDES 📍 Station

Soutien financier pour encourager la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur des jeunes Stéphanois (de la 1^{re} à la 3^e année d'étude).

■ PARCOURS TEMPS LIBRE 📍 Station

Soutien financier et accompagnement dans les démarches pour la pratique d'une activité sportive, artistique ou culturelle pour les jeunes de 11 à 19 ans. Calcul du quotient familial Ville nécessaire.

■ PARCOURS CITOYEN 📍 Station

Programmation d'actions citoyennes et solidaires (formations type premiers secours, actions de découverte, expériences courtes d'engagement, accompagnement des initiatives) pour les jeunes qui ont envie d'agir.

■ HORIZONS LOISIRS - ACCUEIL JEUNES

📍 Périph' et centres socioculturels

Espace détente, activités, sorties et stages encadrés par des équipes d'animateurs, pendant les vacances scolaires.

€ Adhésion annuelle : 1 €.

■ HORIZONS LOISIRS – KITS LOISIRS

📍 Station et Périph'

Carnets loisirs permettant aux jeunes de pratiquer tout un panel d'activités (bowling, karting, cinéma, paddle...) de manière autonome. Deux types de kits selon l'âge: juniors (11-15 ans) et jeunes (16-25 ans).

€ 19,90 €, sous réserve d'évolution.

■ BONUS LOGEMENT 📍 Station

Prise en charge de l'ouverture du compteur d'eau lorsqu'un jeune loue son logement dans la ville.

■ BONUS SANTÉ 📍 Station

Chèque de 20 € permettant d'accéder à des produits de prévention santé et premiers secours au sein des pharmacies partenaires.



Unicité pratique

Une tarification solidaire

Les tarifs des activités à Saint-Étienne-du-Rouvray ne représentent jamais, loin de là, le coût réel du service rendu aux habitants. La participation des usagers est proportionnelle à leurs ressources. La tarification solidaire permet à chaque Stéphanois d'accéder aux services dont il a besoin.

Nouveauté

Il est possible de faire calculer son quotient familial en ligne sur saintetiennedurouvray.fr, rubrique « Mes démarches ».

CENTRES DE LOISIRS ET ANIMALINS

Quotient familial	Tarif 1 0-189	Tarif 2 190-373	Tarif 3 374-557	Tarif 4 558-744	Tarif 5 745-1030	Tarif 6 1031-1316	Tarif 7 1317-1602	Tarif 8 ≥ 1603	Tarif 9 Extérieurs 1 0-1030	Tarif 10 Extérieurs 2 ≥ 1031
Centre journée courte avec repas	3,02 €	3,59 €	4,40 €	5,10 €	6,24 €	8,32 €	9,12 €	9,36 €	12,17 €	14,17 €
Centre journée longue avec repas	4,14 €	4,72 €	5,52 €	6,22 €	7,37 €	10,61 €	11,62 €	11,87 €	15,42 €	17,42 €
Centre journée courte sans repas	2,43 €	2,96 €	3,46 €	4,06 €	5,10 €	6,59 €	7,40 €	8,22 €	10,68 €	12,68 €
Centre journée longue sans repas	3,56 €	4,09 €	4,59 €	5,18 €	6,22 €	8,88 €	9,90 €	10,71 €	13,93 €	15,93 €
Animalins (goûter inclus) trimestre	2,52 €	10,30 €	20,49 €	25,52 €	29,57 €	35,30 €	39,71 €	43,48 €	56,51 €	71,51 €
Animalins (goûter inclus) année	7,56 €	30,90 €	61,47 €	76,56 €	88,71 €	105,90 €	119,13 €	130,44 €	169,56 €	199,56 €

■ Pour permettre une continuité éducative, il est préférable d'inscrire son enfant en centre de loisirs, au moins trois jours par semaine pendant les vacances et trois jours par mois lorsqu'il s'agit des mercredis durant les périodes scolaires.

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT COMMUNAL

Quotient familial	Tarif 1 0-189	Tarif 2 190-373	Tarif 3 374-557	Tarif 4 558-744	Tarif 5 745-1030	Tarif 6 1031-1316	Tarif 7 1317-1602	Tarif 8 ≥ 1603	Tarif 9 Extérieurs	Tarif 9 bis Extérieurs discip. rares*
Éveil et initiation danse/musique (4/7 ans)	22,20 €	29,70 €	35,40 €	42 €	57,60 €	61,20 €	77,10 €	93,30 €	225 €	
Cursus musique ou danse (dès 8 ans)	41,70 €	48 €	64,20 €	90 €	122,10 €	160,50 €	202,50 €	262,50 €	549 €	405 €
Double cursus musique/danse (dès 8 ans)	70,80 €	80,40 €	106,20 €	151,20 €	205,80 €	268,50 €	336,60 €	432,30 €	969 €	
Parcours personnalisé/ pratique d'un 2 ^e instrument	25,80 €	29,10 €	38,70 €	51,30 €	70,50 €	83,70 €	109,50 €	138,30 €	333 €	228 €
Pratiques collectives (orchestres, chorales, ateliers musiques actuelles/ballet fitness)	12,90 €	16,20 €	19,20 €	22,50 €	35,40 €	45 €	48,30 €	51,30 €	124,50 €	
Location d'instrument	42 €	45 €	48 €	51 €	54 €	57 €	60 €	63 €	246 €	96 €

■ Un cursus conservatoire peut cumuler 2 ou 3 « tarifs ». Exemple : cursus musique + location d'instrument.

* Extérieur danse, SME Insa, disciplines rares : contrebasse, clavecin, viole de gambe, luth Renaissance.

L'indispensable calcul du quotient

Pour chaque activité, 9 niveaux de tarifs sont mis en place, dont un tarif majoré pour les usagers extérieurs à la commune. L'application d'un tarif est fonction du quotient familial du foyer. À Saint-Étienne-du-Rouvray, ce quotient est calculé chaque année en se basant **sur l'avis d'imposition le plus récent, celui de 2023 (revenus de l'année 2022) et l'attestation Caf de moins de trois mois** pour les personnes concernées. Cet avis d'imposition vous est adressé entre août et septembre.

Pensez-y!

À partir du 1^{er} août et dès réception de l'avis d'imposition, pensez à venir le présenter dans l'un des guichets Unicité, afin que les services municipaux procèdent au calcul de votre quotient familial (QF) et que le tarif auquel vous avez droit vous soit facturé. Cette démarche est à effectuer chaque année ! Sans cela, le tarif 8 vous sera appliqué.

RESTAURANTS MUNICIPAUX

Quotient familial	Tarif 1 0-189	Tarif 2 190-373	Tarif 3 374-557	Tarif 4 558-744	Tarif 5 745-1030	Tarif 6 1031-1316	Tarif 7 1317-1602	Tarif 8 ≥ 1603	Tarif 9 Extérieurs
Accueil du midi avec restauration réservée (à l'unité)	0,51 €	1,30 €	2,16 €	3,03 €	3,68 €	3,89 €	4,11 €	4,32 €	5,32 €
Accueil du midi avec restauration non réservée (à l'unité)	1,01 €	1,80 €	2,66 €	3,53 €	4,18 €	4,39 €	4,61 €	4,82 €	5,82 €
Forfait annuel (sur la totalité des jours scolaires) soit 6 factures de	62,22 €	158,28 €	263,82 €	369,36 €	448,50 €	474,90 €	501,24 €	527,64 €	649,68 €
	10,37 €	26,38 €	43,97 €	61,56 €	74,75 €	79,15 €	83,54 €	87,94 €	108,28 €

■ L'inscription à la restauration scolaire municipale s'accompagne d'une participation forfaitaire de 1€ à l'année pour les activités Animalins de la pause méridienne.

SPORT POUR TOUS

Quotient familial	Tarif 1 0-189	Tarif 2 190-373	Tarif 3 374-557	Tarif 4 558-744	Tarif 5 745-1030	Tarif 6 1031-1316	Tarif 7 1317-1602	Tarif 8 ≥ 1603	Tarif 9 Extérieurs
À l'année catégorie A	58,80 €	61,80 €	68,10 €	78 €	87,90 €	94,20 €	97,50 €	99,90 €	129,90 €
Au trimestre catégorie A	24 €	27,70 €	31,45 €	34,80 €	39,60 €	42,50 €	45,70 €	48,95 €	63,63 €
À l'année catégorie B	48,75 €	55,50 €	61,80 €	71,70 €	78 €	84,30 €	91,20 €	97,50 €	126,75 €
Au trimestre catégorie B	21,65 €	24,45 €	27,60 €	30,40 €	34,60 €	36,85 €	40,40 €	43,30 €	56,29 €

■ Catégorie A : activités adultes aquatiques et fitness.
■ Catégorie B : activités en direction des enfants et des ados et activités organisées dans les centres socioculturels, au Cosum et dans les gymnases, ainsi que la randonnée pédestre et marche nordique.

ATELIERS DES CENTRES SOCIOCULTURELS

Quotient familial	Tarif 1 0-189	Tarif 2 190-373	Tarif 3 374-557	Tarif 4 558-744	Tarif 5 745-1030	Tarif 6 1031-1316	Tarif 7 1317-1602	Tarif 8 ≥ 1603	Tarif 9 Extérieurs
Atelier classique à l'année	28,50 €	33 €	37,50 €	43,50 €	48 €	52,50 €	55,50 €	59,10 €	129,30 €
Atelier classique au trimestre	12,30 €	13,50 €	15,80 €	17,60 €	20,40 €	22,20 €	22,60 €	23,30 €	56,40 €
Atelier spécifique* à l'année	61,50 €	64,50 €	74,10 €	85,50 €	94,50 €	102 €	107,10 €	109,50 €	259,50 €
Atelier spécifique* au trimestre	23,70 €	27,10 €	29,30 €	34 €	38,30 €	40,30 €	41,30 €	44,20 €	100,90 €

*Ateliers spécifiques à caractère technique : photo, terre, sculpture...



En guichets ou en ligne

Inscriptions aux activités à partir du 20 juin et tout au long de l'été...

Inscriptions en ligne sur saintetiennedurouvray.fr rubrique « Mes démarches/inscriptions Unicité »

Dépôt des dossiers papier dans les guichets

- Hôtel de ville, place de la Libération.
Tél. : 02.32.95.83.83.
- Maison du citoyen, place Jean-Prévoist.
Tél. : 02.32.95.83.60.
- Piscine Marcel-Porzou, avenue du Bic-Auber.
Tél. : 02.35.66.64.91.
- Centre socioculturel Georges-Déziré, 271 rue de Paris.
Tél. : 02.35.02.76.90.

Bon à savoir
Les personnes rencontrant des difficultés
à remplir le formulaire d'inscription
peuvent être accompagnées
par des agents de l'accueil
de l'hôtel de ville
ou de la maison du citoyen.

À noter



Une plateforme téléphonique d'aide aux démarches en ligne est mise en place les 20 et 21 juin. Tél. : 02.32.95.83.83.